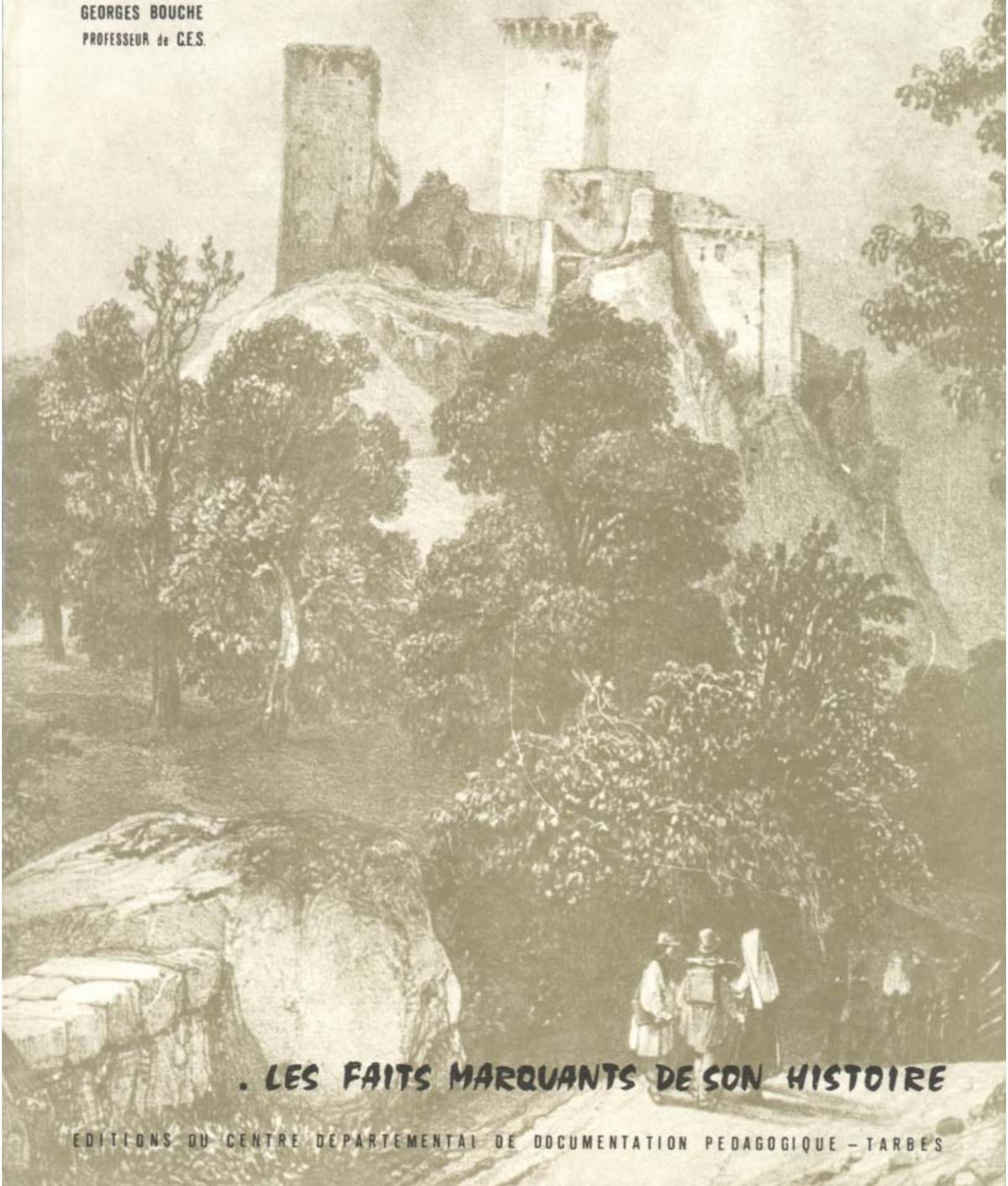


# **"NOTRE DEPARTEMENT"**

## **LES HAUTES - PYRENEES**

**GEORGES BOUCHE**  
PROFESSEUR de C.E.S.



**. LES FAITS MARQUANTS DE SON HISTOIRE**

EDITIONS DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE - TARBES



# Des temps préhistorique à la formation du département

## Sommaire

AUX TEMPS PRÉHISTORIQUES .....	4
Le paléolithique ou âge de la pierre taillée : .....	4
Le néolithique ou age de la pierre polie. ....	6
Les grottes ornées : .....	7
AUX TEMPS PROTOHISTORIQUES .....	8
La Protohistoire: .....	8
L'âge du cuivre et du bronze .....	8
L'âge du fer. ....	8
Les pratiques funéraires : .....	10
AU TEMPS DES GAULOIS .....	12
La confédération des Bigerriones .....	12
L'OCCUPATION ROMAINE .....	13
La guerre des Gaules (-58, -51).....	13
La conquête romaine : .....	13
LE HAUT MOYEN AGE Vème Xème SIÈCLES .....	18
AU TEMPS DE LA FÉODALITÉ .....	20
La Bigorre féodale .....	20
Le château fort, symbole de puissance. ....	22
Le régime féodal .....	24
La société féodale Les seigneurs .....	25
Les occupations du seigneur. ....	26
Quelques coutumes judiciaires ... ..	27
Les villes au Moyen-Âge .....	28
Le peuple des campagnes .....	30
Aux XII ème et XIII ème S. le servage s'adoucit : .....	30
L'église au Moyen-Âge. ....	31
La guerre de cent ans. ....	33
Les vestiges romans des H. P. ....	34
L'ART MÉDIÉVAL .....	34
LA RENAISSANCE .....	38
La Renaissance dans les Hautes-Pyrénées. ....	38
GUERRES DE RELIGION .....	40
LE RÈGNE D'HENRI IV .....	41
LE RÈGNE DE LOUIS XIII .....	42
LE GRAND SIÈCLE .....	43
FIN DE L'ANCIEN RÉGIME .....	45
La complexité administrative .....	46
FORMATION DU DÉPARTEMENT .....	48

# AUX TEMPS PRÉHISTORIQUES

## Le paléolithique ou âge de la pierre taillée :

Durant le million d'années qui a vu la lente évolution de l'homme, notre pays a connu des climats très divers : périodes de froid très intense, appelées glaciations et au cours desquelles les glaciers scandinaves recouvraient la moitié de l'Europe tandis que dans notre région les glaciers pyrénéens descendaient jusqu'à Lourdes et Montréjeau, périodes de réchauffement et périodes chaudes.

Ces glaciations rendaient plus que jamais désirable l'abri des cavernes ; aussi bon nombre de nos grottes haut- pyrénéennes sont fréquentées par les clans du paléolithique.

- D'après la carte ci-contre, quelles sont les principales grottes préhistoriques des Hautes-Pyrénées ?

.....  
.....  
.....

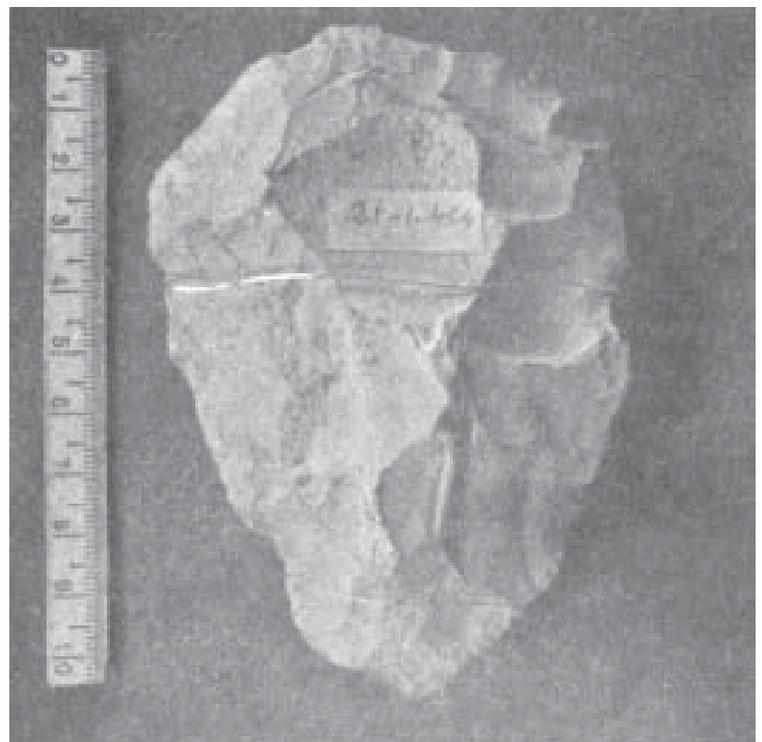
Le paléolithique s'étend sur plus de 1 200 millénaires au cours desquels outillage et techniques ont évolué avec une extrême lenteur.

De nombreux vestiges de ces temps lointains ont été découverts dans notre département.

Dans quelles communes du département a-t-on trouvé des objets en pierre taillée ?

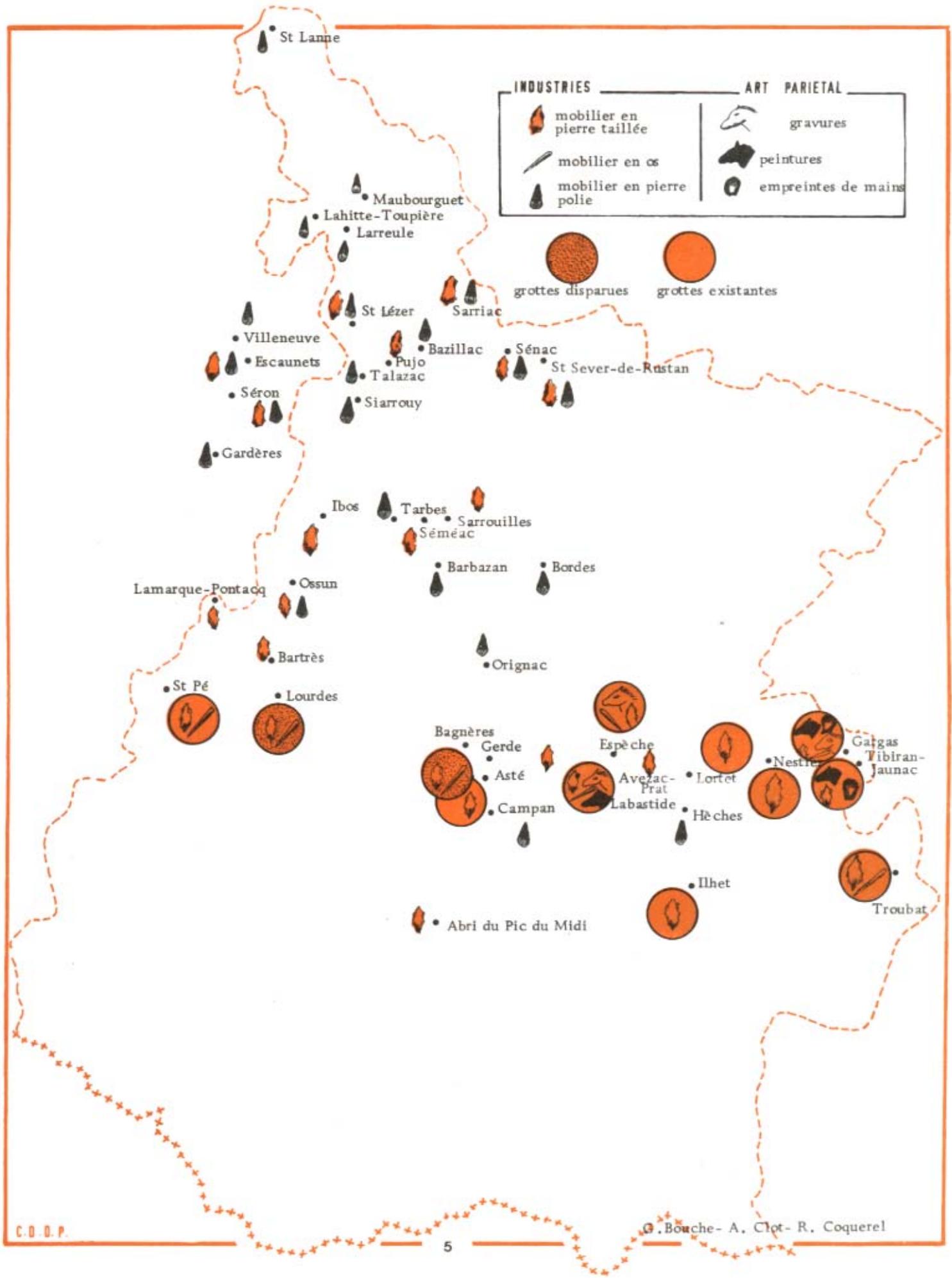
.....  
.....  
.....  
.....

La dernière glaciation a vu naître et se développer de -30 000 ans à -8 000 ans les manifestations artistiques de l'humanité préhistorique. On distingue l'art mobilier, œuvres gravées ou peintes sur des objets mobiles ou des outils, et l'art pariétal qui comprend toutes les œuvres d'art exécutées sur les parois, les plafonds et les sols des grottes.



- Quelles sont les grottes ornées des Hautes-Pyrénées ? Pour chacune d'elles, relevez dans les lectures suivantes quelques réalisations considérées comme des chef-d'œuvre.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....



## Le néolithique ou age de la pierre polie.

10 millénaires environ, avant notre ère, et durant 40 siècles, l'Orient s'est acheminé peu à peu, vers ces grandes découvertes techniques que furent le polissage de la pierre, l'agriculture, l'élevage, la cuisson des poteries... C'est l'époque du néolithique, moment d'une transformation révolutionnaire du monde de l'existence humaine. Ce n'est qu'à partir de -4 000 ans ou -3 000 ans que la France, sous l'impulsion de tribus de pionniers venant de l'Est, s'adaptera à ces nouvelles conditions de vie qui se traduiront par une forte expansion démographique, la naissance des agglomérations et du commerce à grande échelle, des défrichements massifs pour l'extension des cultures, des luttes pour la possession des meilleures terres

Le Néolithique est présent dans notre département par un grand nombre d'objets en pierre polie, en particulier des haches, provenant à peu près tous de trouvailles fortuites.

D'après la carte précédente, citez quelques communes où l'on a trouvé des vestiges du Néolithique:

.....

.....

### LECTURES:

Nous présentons ici quelques chefs-d'œuvre de l'art préhistorique de nos grottes haut-pyrénéennes.

### LES PLAQUETTES GRAVÉES DE LA GROTTTE DE LABASTIDE :

La grotte de Labastide a donné de très nombreuses plaquettes gravées, en roches diverses. Elles ont été trouvées par le Comte Bégouen et par le professeur G. Simonnet de Toulouse. La plupart portent des quadrupèdes. L'une d'entr'elles est remarquable par les échassiers qui y sont figurés.

### LE CHEVAL DES ESPÉLUGUES:



La grotte des Espélugues ou Espélungues de Lourdes fut fermée lors de l'aménagement du domaine de la grotte de Massabielle.

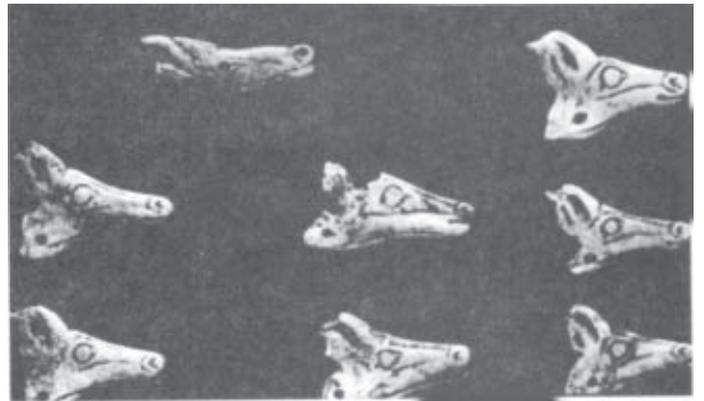
La plus belle pièce est sans nul doute ce petit cheval en ivoire de mammoth, représenté grandeur nature sur la photographie ci-dessus. C'est un travail d'une finesse remarquable: l'œil, l'oreille, les naseaux, les petits détails de l'encolure sont frappants, d'autant que ce travail fut exécuté au burin de silex. Un excellent

moulage est exposé au Musée de Lourdes, l'original étant à Saint-Germain.

### LE BOIS GRAVÉ DE LORTET :

Découvert par Piette dans la caverne de Lortet, cette gravure sur bois de renne est aujourd'hui au Musée de Saint-Germain. Le dessin des cerfs en mouvement est d'une exactitude merveilleuse et les saumons d'un réalisme surprenant. Salomon Reinach a appelé cette gravure: « Le chef-d'œuvre de la France quaternaire. »

### LE COLLIER DE LABASTIDE :



Le professeur G. Simonnet qui s'est particulièrement consacré à la curieuse grotte de Labastide et dont les remarquables travaux seront publiés, a découvert une magnifique œuvre d'art: un splendide collier de 19 pendeloques en os, dont 18 têtes de bouquetins et une de bison qui, sans doute, devait former la pendeloque de fermeture.

C'est là l'un des sommets de l'art magdalénien. L'élégance des contours, la finesse des traits donnent à l'ensemble un certain modernisme rehaussé par la patine de quelques millénaires. G. Simonnet.

## Les grottes ornées :

Les Hautes-Pyrénées comptent 4 grottes ornées c'est à dire portant des décorations pariétales.

### Grotte de Labastide

Cette cavité est assez extraordinaire par le fait qu'on y a découvert en plusieurs endroits des objets magdaléniens encore exposés à la surface du sol et que des foyers existaient jusqu'au fond de la cavité qui a plus de 500 mètres.

L'une des plus belles ornements est le «cheval polychrome». A l'extrémité d'un chaos de rochers témoins d'un effondrement d'une partie de la voûte, un énorme bloc tombé au milieu de la galerie, présente sur une face, presque grandeur nature, peint en noir et Ocre, l'un des plus beaux chevaux bichromes de cette époque. La ligne en est excellente. Le corps est peint en rouge. La crinière en brosse et ce qui reste de visible des extrémités des membres sont peints en noir. Les contours sont rehaussés par le grattage de la pierre.

La salle des gravures ou sanctuaire, petite salle allongée en cul-de-sac, a toute sa voûte, très basse, entièrement ornée, ainsi qu'une des parois:

C'est un enchevêtrement extraordinaire de toutes dimensions, certaines gravées profondément, d'autres, légers lacis très fins, visibles en lumière frissante...

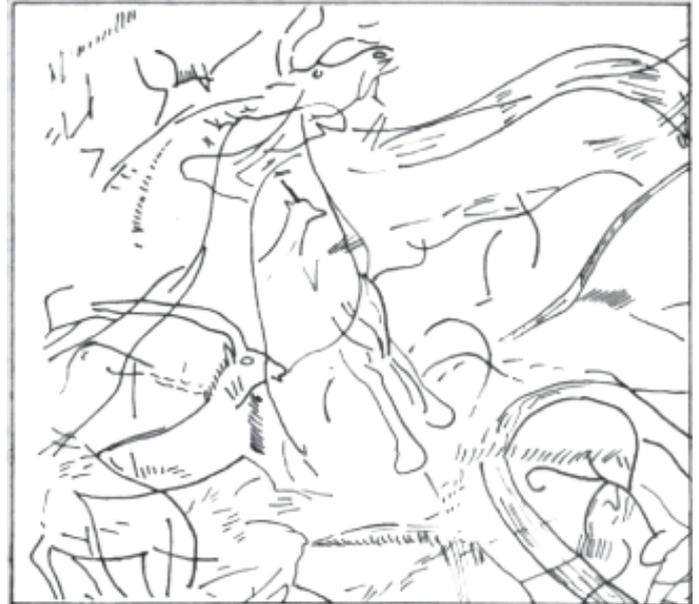
Le bison, le lion rugissant, le masque de sorcier sont remarquables. Ce dernier est une tête humaine fort nette et détaillée, chose excessivement rare dans les archives que nous ont léguées nos lointains ancêtres. ...»

D'après G. Simonnet.



Cliché André Clot.

## Les grottes de Gargas



Gargas: Relevé de Breuil.

Connues et visitées depuis fort longtemps, les grottes de Gargas ont été fouillées par de nombreux chercheurs, particulièrement par Regnault, l'Abbé Breuil et Cavailhac.

La grotte de Gargas est surtout connue comme « temple des mains ». En effet, on y voit sur les parois plus de deux cents empreintes de mains pour la plupart mutilées; il leur manque une ou plusieurs phalanges, parfois des doigts entiers. On a cherché une explication dans l'ethnologie comparée: certaines peuplades primitives, au cours du siècle dernier, se mutilaient les doigts. Les mutilations de Gargas seraient, elles aussi le résultat de pratiques rituelles... Selon le docteur Salih, « les Aurignaciens de Gargas souffraient d'affections des extrémités causées par le froid intense, et peut-être par une maladie vasculaire entraînant la gangrène...» L'ocre mélangé à un corps gras et projeté sur la partie atteinte était un traitement...

La grotte de Gargas est aussi intéressante par ses gravures dont une partie seulement est visible durant la visite. Ce sont des graffitis, des entrelacs, des arabesques à la forme capricieuse et irrégulière, parfois des silhouettes d'animaux, tous tracés avec un ou plusieurs doigts dans l'argile molle des parois: chevaux, bisons, bouquetins, un éléphant, un sanglier...

### Tibiran-Jaunac

A 500 mètres de Gargas, Norbert Casteret a exploré la grotte de Tibiran, fort belle salle avec deux puits profonds.

On y trouve notamment un intéressant cheval magdalénien gravé, légèrement rehaussé de noir et des empreintes de mains semblables à celles de Gargas.

### La grotte d'Espèche

Les parois de cette grotte, située sur la rive droite de l'Arros, portent des gravures d'une facture très ancienne, difficiles à déchiffrer sous une épaisseur de calcite.

# AUX TEMPS PROTOHISTORIQUES

D'après les études de R. COQUEREL.

## La Protohistoire:

Communément appelée «âge des métaux», cette période se déroule entre l'apparition du cuivre et celle de l'écriture. La protohistoire des pays d'Orient est plus ancienne que la nôtre. Dans notre région, elle représente le temps qui s'est écoulé entre -1 800 et la fin de l'Aquitaine indépendante, vers -50. Il est certain que, sans interruption, le sol de notre département a été occupé pendant cette longue époque. De très nombreux vestiges en témoignent.

## L'âge du cuivre et du bronze

Il est représenté dans notre département par des vestiges de fortifications où s'étaient groupées plusieurs tribus, deux haches en cuivre, plusieurs haches en bronze, des bijoux, des poteries, des sépultures, des dolmens et des menhirs.

D'après la carte ci-contre, citez les communes où l'on peut voir des traces d'emplacements fortifiés:

Où l'on a trouvé des haches en cuivre :

.....  
.....  
.....

des haches en bronze :

.....  
.....

des poteries de l'âge du bronze :

.....  
.....

Où l'on peut voir des dolmens et des menhirs :

.....  
.....



Hache en cuivre d'Aurensan. Cliché CDDP.

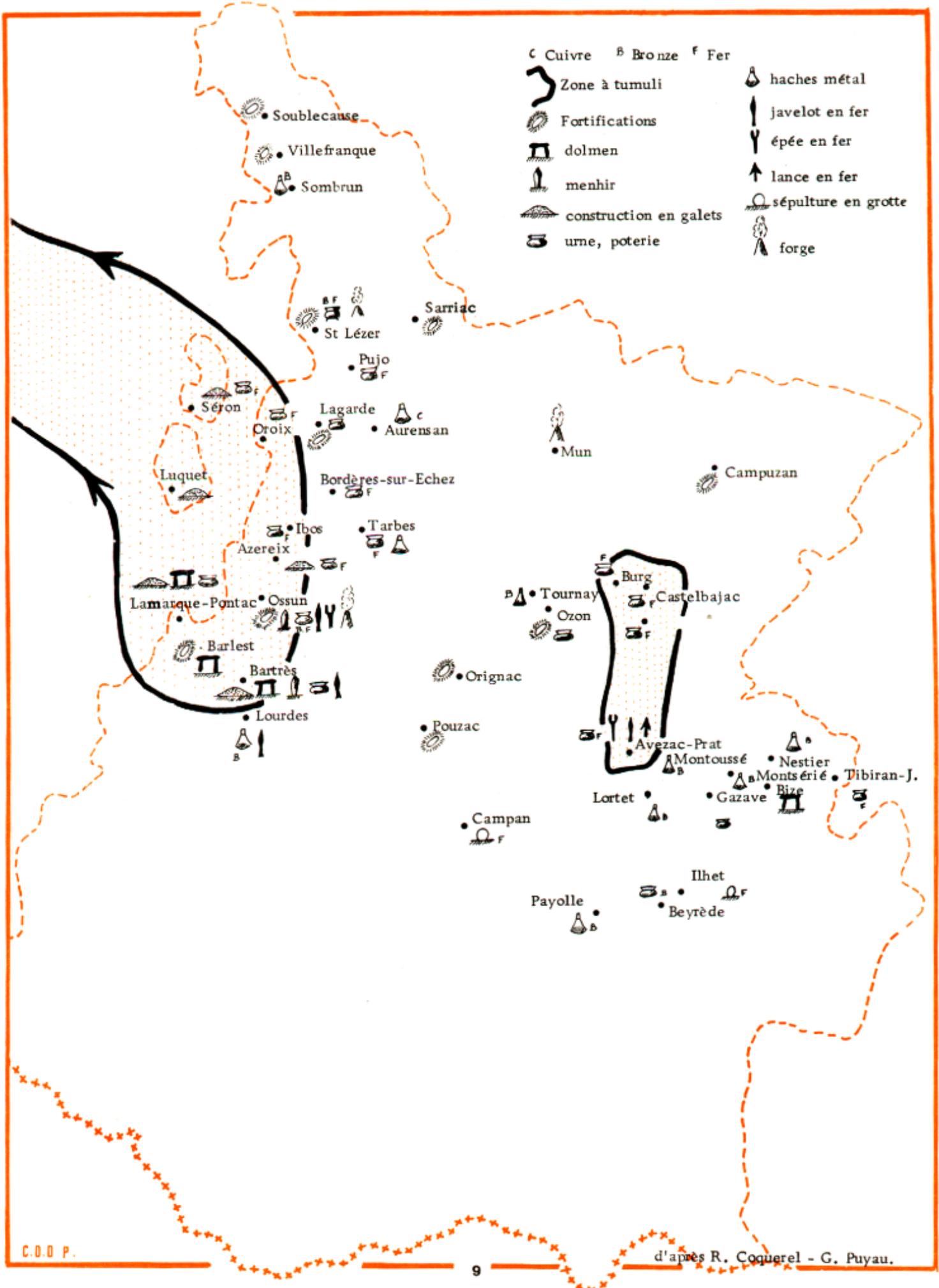
## L'âge du fer.

Vers 800 ans avant notre ère, les hommes de notre département apprirent à transformer le minerai de fer, trouvé sous forme de petits filons répartis sur les coteaux, en fer pur, d'abord en le chauffant dans des fours à bois puis en le martelant pour chasser les scories.

Où a-t-on trouvé des vestiges de forges ? .....

De nombreux témoins, armes, bijoux, outils, témoignent de l'habileté des ferronniers de l'âge du fer. Citez, d'après la carte ci-contre, les communes où l'on a trouvé quelques armes remarquables :

.....  
.....



## Les pratiques funéraires :

Durant toute la protohistoire, les hommes ont pratiqué l'incinération des morts: les cadavres placés sur un bûcher étaient brûlés, leurs cendres ramassées et mises dans une poterie dite urne cinéraire. L'urne était ensuite recouverte de terre après avoir parfois été protégée par des constructions de galets. C'est ce qu'on appelle un tumulus.

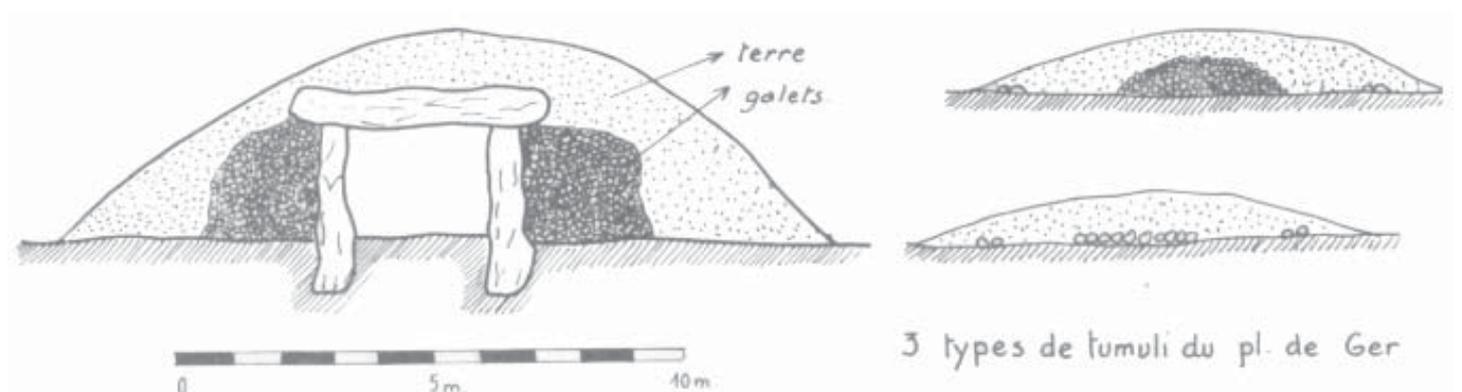
Sur la carte de la page précédente, coloriez en vert la zone à tumuli.

## LECTURES :

### Les tumuli des Hautes-Pyrénées :

La Protohistoire a laissé des vestiges nombreux et importants dans toutes les Pyrénées et plus particulièrement dans notre département avec les nécropoles des plateaux de Lannemezan et de Ger. 340 tumuli ont été recensés sur le plateau de Ger et 198 sur celui de Lannemezan. Malheureusement les bouleversements et les aménagements des landes en ont fait disparaître bon nombre...

Sous ces tumuli, on trouve différents types de construction.



Le rite des funérailles est resté sensiblement le même durant presque toute la protohistoire:

- 1)- Etablissement d'une aire d'incinération. Elle consistait en une légère élévation de terre sur laquelle on étalait une couche d'argile plastique.
- 2)- Edification du bûcher sur la couche d'argile.
- 3)- Mise en feu du bûcher après avoir placé le cadavre dessus.
- 4)- Crémation, ramassage des cendres et mise en urne de ces dernières.
- 5)- Pose de l'urne et des dépôts votifs (vases à offrandes, tessons de vases sacrifiés, silex taillés).
- 6)- Edification de la construction de protection sur l'aire d'incinération autour de l'urne.
- 7)- Montage d'un bûcher purificateur sur la construction.
- 8)- Achèvement du tumulus avec apport de terre.

Dans les tumuli de l'âge du bronze, on trouve des outils ou des armes de silex taillé et quelquefois des bijoux en bronze. Dans ceux de l'âge du fer, on trouve surtout des armes et des bijoux en fer.



Urne cinéraire d'Ibos.



L'urne en place dans le tumulus.

## Les habitats protohistoriques :

Nous avons la preuve qu'au début de l'âge du bronze, des hommes s'installèrent sur la crête où se situe l'oppidum de Saint-Lézer. Et nous avons quelques raisons de croire que Saint-Lézer n'est pas cas unique.

Au cours de l'âge du fer, des grottes furent occupées. Les habitats principaux se répartissaient autour de places fortifiées installées sur des crêtes isolées aménagées en oppida. Ce fut le cas à Saint-Lézer, Lagarde, Ossun, Pouzac, Ozon, et dans beaucoup d'autres lieux.

Celui de Lagarde est certainement le mieux conservé du Sud-Ouest de la France. Il est à double enceinte de fossés et talus et sa protection est renforcée, côté plateau, par un puissant mur de barrage, en terre, de 10 mètres de haut.



Épée à antennes en provenance d'Ossun. (Cl. CDDP)

## Les croyances :

Nous savons que vers la fin de l'âge du fer, c'est-à-dire à l'époque des Gaulois, environ 1 siècle avant la conquête romaine, de nombreux dieux étaient adorés sur certaines montagnes: le Mont Sacon, au-dessus de Tibiran, le Mont Las, au-dessus de Sost et de Ferrère, le Martau à Montsérié. Des lieux de culte se trouvaient aussi à proximité de sources dont des thermales que les Romains exploiteront plus tard.

Nous connaissons le nom de beaucoup de ces dieux par les nombreux autels votifs qui leur avaient été dédiés et qu'on retrouve aujourd'hui: Ergé, Aghon, Basert...



Une fibule (Musée Massey)



Poterie de la période «Champs d'urnes». Musée Massey

## Les poteries :

L'art du potier se manifeste dès la période du bronze en Hautes-Pyrénées. Les poteries indigènes de cette période se remarquent par une forme massive et une paroi épaisse. Leurs couleurs restent celles de l'argile malgré la cuisson. Un souci de décoration les fait orner, soit d'incisions taillées dans la pâte avant cuisson, soit de reliefs rapportés et disposés géométriquement, soit d'une couleur plus vive.

Du début de l'âge du fer, on a les poteries dites de « Champs d'urnes ». (Les champs d'urnes, étaient des nécropoles dans lesquelles les urnes cinéraires étaient disposées dans le sol).

La technique de fabrication des poteries subit un changement franchement caractérisé à la fin de l'âge du fer. Le principe du décor s'inspire encore fortement des décors anciens.



Dolmen de Loubajac. Cliche C.D.D.P.

Ainsi, lorsque les Romains viendront occuper le sol haut-pyrénéen, ils y trouveront des habitats organisés, reliés entre eux par des routes, et un artisanat déjà bien développé, ainsi que des échanges commerciaux assez développés ainsi qu'en témoigne la présence de poteries italiques et ibériques.

(D'après « Vestiges protohistoriques » par R. Coquerel. Editions du C.D.D.P.)

# AU TEMPS DES GAULOIS

Au VI<sup>ème</sup> siècle avant notre ère, la majeure partie de la Gaule située au Sud de la Loire fut occupée par les Ligures. Au V<sup>ème</sup> siècle, les Ibères venus d'Espagne et possédant déjà une civilisation avancée envahirent par les principaux cols de la région nord-pyrénéenne, la Gaule et s'avancèrent jusqu'à la Garonne. Puis, les Celtes, chassés des rives de la Baltique émigrèrent vers l'Ouest, à la recherche de terres fertiles. Ils occupèrent progressivement le pays au nord de la Manche, le littoral océanique puis descendirent vers le sud. Les Ibères furent progressivement refoulés vers la montagne et les hautes vallées...

Parmi les peuplades aquitaines de l'ancienne Gaule, on comptait les Bigerriones.

## La confédération des Bigerriones

Sur la carte ci-contre, repassez en rouge les limites actuelles du département.

Coloriez en jaune les territoires occupés par les Bigerriones.

Quels peuples faisaient partie de la confédération ?

.....  
 .....

Quels étaient les peuples voisins ? .....



## Lecture :

Le fait que César, dans ses Commentaires, mentionne le peuple des Bigerriones prouve à lui seul que cette confédération était assez importante pour être digne d'être nommée.

Nous ne possédons que des renseignements assez imprécis sur les tribus qui ont dû former la Confédération des Bigerriones. Elles ont dû occuper de petites régions assez individualisées au point de vue géographique. Ce sont les limites de ces régions qui sont marquées sur la carte.

C'est vraisemblablement le centre et le nord de la plaine de Tarbes qui ont constitué le noyau historique de la confédération. Cette région devait avoir comme limites extrêmes, Maubourguet au nord et Montgaillard au sud.

D'autres peuplades, plus ou moins importantes, entraient dans la Confédération. Toutes semblent avoir été groupées autour de chefs-lieux de l'importance d'une bourgade actuelle.

La seconde peuplade en importance fut sans doute celle des Campani, constituée de montagnards qui oseront défier la puissance romaine.

Une autre tribu occupa le plateau d'Orignac et les Baronnie, autour de Cieutat.

Les vallées du Lavedan ont du être comprises dans le territoire des Bigerriones.

Il existait vraisemblablement, entre ces peuplades, des relations étroites. La route de crête qui relie St Lézer à Ossun et Lourdes devait jouer un rôle important ainsi que la route protohistorique de la Ténarèze.

# L'OCCUPATION ROMAINE

## La guerre des Gaules (-58, -51)



Indiquez, sur la carte ci-contre, le nom des régions suivantes: AQUITAINE, CELTIQUE, BELGIQUE, ARMORIQUE, BRETAGNE, GERMANIE.

- De quelle région faisait partie le sol haut-pyrénéen?  
.....  
.....
- Coloriez en jaune la province qui appartenait déjà aux Romains. Comment se nommait-elle ? Inscrivez ce nom sur la carte.
- Inscrivez le nom des villes suivantes : Lutèce, Cénabum, Avaricum, Gergovie, Alésia, Massilia, Tolosa.

Par qui est dirigée la conquête des Gaules ?  
.....  
.....

- Citez 2 faits marquants de cette conquête :  
.....  
.....

Jusqu'à quand durera l'occupation romaine ?  
.....  
.....

En combien de provinces était divisée la Gaule, sous l'occupation romaine ? De laquelle faisons-nous partie ?  
.....  
.....

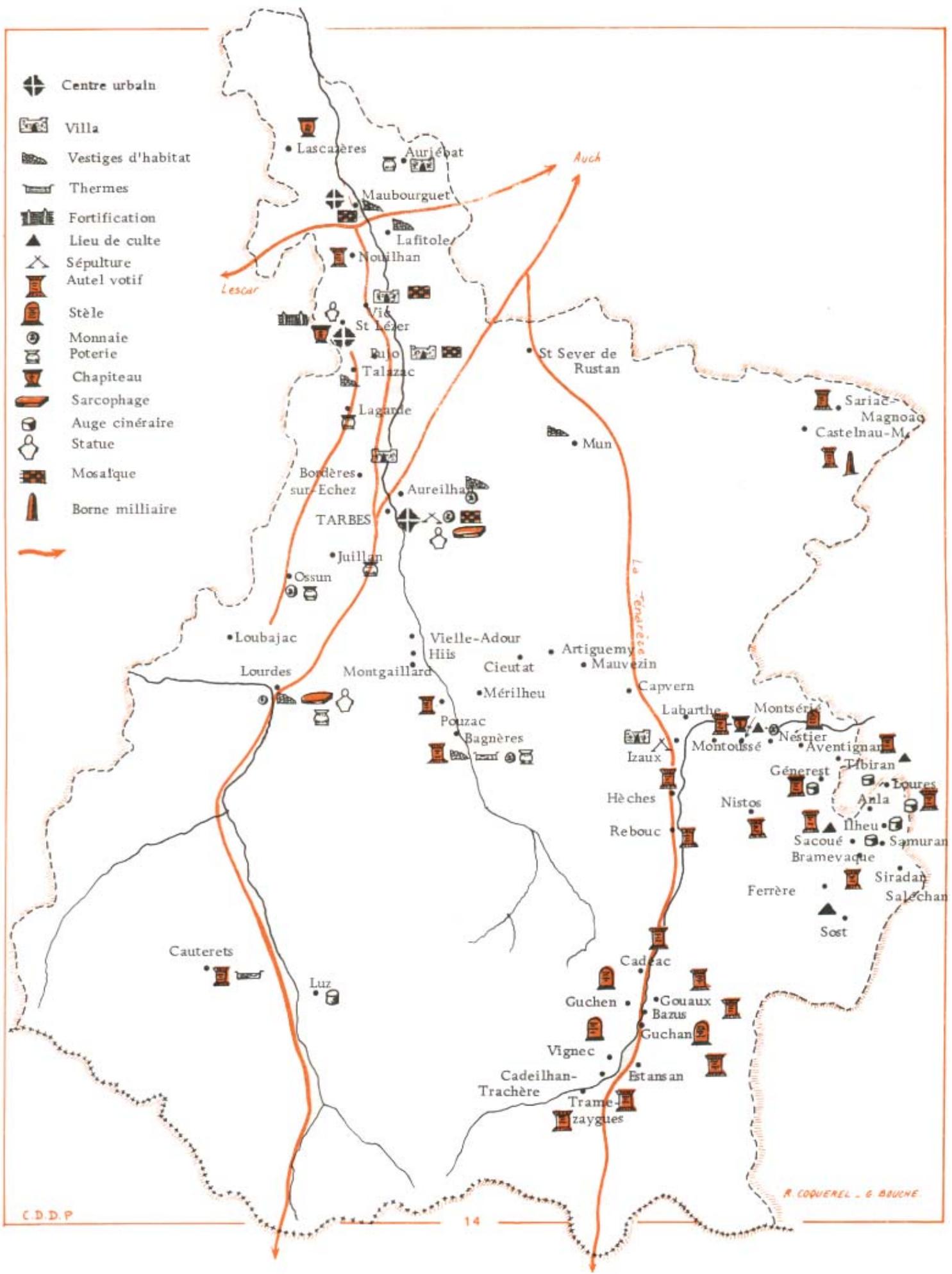
## La conquête romaine :



Camp fortifié dit de César à Orignac. Cl. C.D.D.P.

En l'an -56, le lieutenant de César, Publius Crassus dirigea ses légions vers les plaines de l'Adour. Il fut victorieux à Sos, près de Mézin (Lot et Garonne). Puis il marcha contre les autres peuplades aquitaines, les Vocates (Aire-sur-Adour), les Tarusates (Tartas, Landes)... A la fin, toutes les tribus envoyèrent à Crassus leur soumission. Les Bigerri furent du nombre...

Mais les montagnards acceptèrent difficilement l'occupation romaine. Une vingtaine d'années plus tard, toute l'Aquitaine, Bigorre comprise par conséquent, se souleva. Seules, les campagnes d'Agrippa et de Messala, (- 28) eurent raison du haut - pays pyrénéen. Pour assurer la soumission des populations pyrénéennes, les Romains établirent des routes dont les principales franchirent le Perthus (voie Domitia) le Val d'Aran, le Somport, etc...



- ☩ Centre urbain
- 🏠 Villa
- 🏡 Vestiges d'habitat
- 🛀 Thermes
- 🏰 Fortification
- ⚓ Lieu de culte
- ⚰ Sépulture
- 🏛 Autel votif
- 🏛 Stèle
- 🪙 Monnaie
- 🏺 Poterie
- 🏛 Chapiteau
- 🏛 Sarcophage
- 🏺 Auge cinéraire
- 🗿 Statue
- 🏛 Mosaïque
- 🏛 Borne milliaire

C.D.D.P

R. COQUEREL - G. BAUCHE

- D'après la carte ci-contre, quels sont les centres urbains d'époque gallo-romaine ?

.....  
 .....

- Quelles sont les localités où l'on a découvert des vestiges de villae gallo-romaines ?

.....  
 .....

## LECTURES :

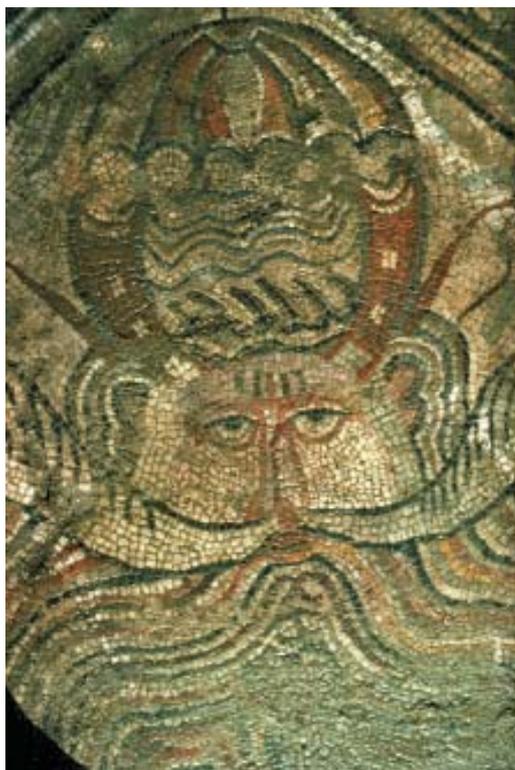
### Urbes :

Trois agglomérations urbaines d'époque gallo-romaine sont maintenant connues dans le département des Hautes-Pyrénées: Tarbes, Saint-Lézer et Maubourguet, toutes trois dans la vallée de l'Adour. D'autres ont existé comme Bagnères de Bigorre mais n'ont pas fait l'objet d'études systématiques

Ce qui en est connu ne relève pas de dégagements systématiques. C'est par la prospection des lieux à l'occasion de travaux publics ou privés que les vestiges antiques de ces centres ont été découverts et analysés.

C'est à la suite de la découverte d'éléments d'architecture utilisés en remploi dans la construction de l'église paroissiale que des recherches ont fait connaître l'existence d'un urbanisme gallo-romain à Maubourguet. L'occupation s'étendait de part et d'autre de l'Adour. A Tarbes, ce sont les travaux d'assainissement de la ville et des travaux de construction d'immeubles qui ont fait découvrir les ruines souterraines antiques.

Il apparaît sur les trois sites qu'une grande étendue de territoire était couverte par des domaines semi-ruraux, semi-urbains, où les locaux d'habitation urbains et les bâtiments d'usage public devaient voisiner avec les maisons rustiques. Artisanat, commerce, agriculture et élevage étaient le fond d'activité sur lequel vivait la population.



Mosaïque de la villa de Maubourguet, au bourg vieux, à la limite de Larreule.

Quelques constructions en dur entourées de cabanes en pisé constituaient l'agglomération urbaine ; les fermes, leurs dépendances formaient les abords immédiats de la ville sans solution de continuité -

A Saint-Lézer, l'urbanisme était celui d'une ville venue s'accrocher autour d'un oppidum déjà ancien.

D'après R. Coquerel.

### Villae:

Le nombre des villae dont les vestiges sont maintenant reconnus (sept entre Tarbes et Maubourguet), et un usage sérieux de la toponymie, laissent penser que presque tous les villages du département ont succédé à quelques villae gallo-romaines.



Fouilles à la villa d'Izoux: les murs de la salle, côté Nord Cliché R. Coquerel.

La villa de Pujo, installée non loin de l'Adour, est importante par la surface du territoire occupé par les constructions: plus de 3 000 mètres carrés. Elle a été occupée jusqu'au IV<sup>ème</sup> siècle. Elle est très modeste par son mobilier où l'on ne découvre pas de traces de luxe.

Celle d'Izoux, dans la vallée de la Neste est en cours de dégagement. Sans qu'on puisse déjà en apprécier la richesse et la grandeur, il apparaît qu'elle abritait des individus riches, propriétaires d'un très vaste domaine. Les fouilles actuelles s'effectuent sur les structures d'occupation du IV<sup>ème</sup> siècle, mais le mobilier découvert montre que les premières occupations sont nettement antérieures. Comparé au mobilier de la vallée de l'Adour, il confirme ce que les tumuli avaient démontré pour l'âge du bronze. La rivière Arros qui coupe le nord du département en deux parties à peu près égales, apparaît comme une délimitation des zones d'influence Est et Ouest. D'un côté, l'influence du Languedoc est nettement marquée : le mobilier de la villa d'Izoux, ainsi d'ailleurs que ses éléments d'architecture, se retrouvent à Montmaurin. Le mobilier de l'Adour est différent dans son ensemble, il est plus rustique et plus utilitaire. L'Arros serait la ligne de partage des influences méditerranéenne et atlantique, partage qui remonterait à l'âge du bronze au moins....

D'après R. Coquerel.

## Une grande voie romaine :

« La grande voie romaine Toulouse - Dax traversait la Bigorre. Venant de Saint-Bertrand de Comminges, elle passait près d'Aventignan, suivait la Neste au pied des hauteurs, par Montégut, Nestier, Montoussé, la franchissait au S.E. de la Barthe de Neste; elle gagnait Capvern et Mauvezin, traversait le plateau d'Orignac, atteignait Artiguemy, Cieutat, redescendait sur MÉRILHEU, puis gagnait Lourdes (Oppidum Novum) par Vielle - Adour, Hiis, Montgaillard, Loucrup, Julos, et sortait des Hautes-Pyrénées après la traversée de Loubajac.

De part et d'autre de son parcours, elle était flanquée de camps fortifiés, permettant ainsi aux romains de contrôler les populations pyrénéennes. De plus, et surtout, elle était le grand axe d'échange entre les régions méditerranéennes et l'Aquitaine Occidentale ...

D'après L. Laspalles.

• D'après cette lecture, tracez sur la carte de la page 14 la voie romaine Toulouse - Dax.

• Quelles étaient les autres voies antiques importantes ?

.....  
 .....  
 .....

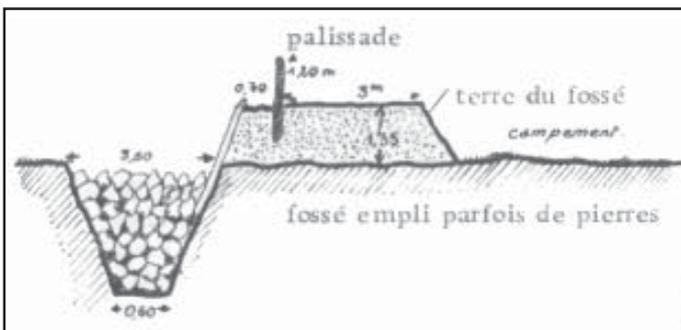
## Camps fortifiés et fortifications :

• Où peut-on voir encore aujourd'hui des ruines de fortifications gallo-romaines ?

.....

«Les camps romains sont relativement nombreux dans les Hautes-Pyrénées. Celui d'Orignac mérite une mention spéciale en raison de son tracé qui comporte des ouvrages extérieurs... Il se compose d'abord d'un retranchement carré, encore conservé aujourd'hui, comme lignes et comme relief ; la différence de niveau entre le fond du fossé et la plate-forme supérieure est très visible

On sait en général que cette plate forme était horizontale et bordée extérieurement d'une palissade en bois qui dominait le fossé et abritait les défenseurs placés sur le parapet... Le carré formé par la palissade mesurait 40 mètres de côté, soit 1 600 mètres carrés de superficie ; c'était l'espace nécessaire au campement des 600 hommes d'une cohorte. L'orientation des côtés est dirigée vers les quatre points cardinaux... Les fronts Sud et Est, et c'est en cela que le camp d'Orignac a un caractère particulier, sont défendus par un second rempart construit en avant de celui du

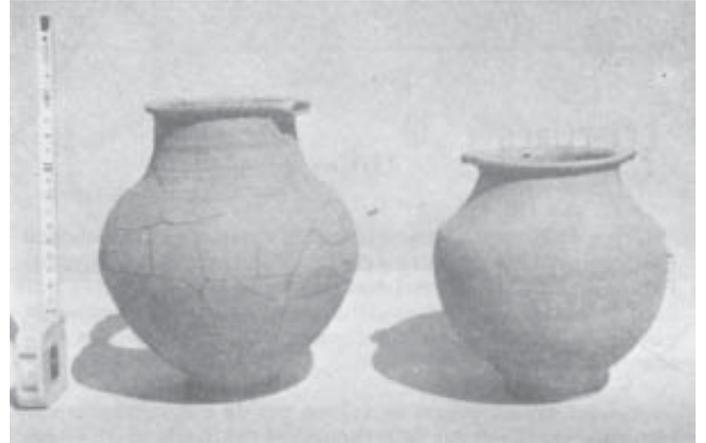


Coupe du camp de retranchement classique romain.

retranchement et qui forme comme un bastion extérieur. Ils constituent un retranchement avancé où pouvaient camper 300 à 400 hommes...

C'est à tort que ces camps romains sont appelés «camps de César»...

D'après A.Sansot.



Poteries de l'atelier de la rue Ramond.

## Artisans gallo-romains :

« Par des échantillons de produits mal façonnés rebutés par le fabricant, la preuve nous est donnée qu'au II<sup>ème</sup> siècle de notre ère, il existait, à Tarbes, là où se situe la rue Ramond, un atelier de potier. Les bavures, les arêtes vives nous montrent bien que certaines poteries n'ont pas été utilisées et par conséquent fabriquées sur place. La datation nous en est donnée par les pièces de monnaie contenues par l'une d'entre elles. On a trouvé aussi, en provenance de ce même atelier, deux pesons de tisserand. Mais si l'un d'eux doit à un long usage sa patine et ses angles arrondis, l'autre, encore brut de moulage, montre par son aspect rugueux qu'il n'a jamais servi.

La découverte de rognons de laitier de forge, nous révèle que la Tarbes antique a vu comme ailleurs, s'allumer des petits foyers dans lesquels s'élaboraient les lingots de fer dont l'ouvrier tirait des clous, des outils et des armes, dont divers spécimens ont été trouvés...»

D'après R. Coquerel.



Les pesons de l'atelier de la rue Ramond - Tarbes.

## Les thermes :

En 1929, à la suite de travaux exécutés à l'hôtel Beau-Séjour, fut exploré l'aqueduc romain découvert en 1878; il est voûté, construit en petit appareil très soigné, le sol dallé; il a 1,20 m de hauteur et autant de largeur. L'ouvrage est bien conservé; partant de la petite place, dite autrefois du grand bassin, il passe sous les hôtels de la place des Thermes, à 3,50 m. de profondeur, pour ressortir place d'Uzer. Ainsi, les sources captées par les Romains étaient plus nombreuses qu'on ne le supposait. Les deux piscines romaines découvertes en 1868 et l'aqueduc prouvent que les Thermes romains s'étendaient de la partie nord de l'établissement actuel et du milieu de la place des thermes jusqu'à la rue Soubies actuelle... Si on considère le riche domaine thermal exploité et les vestiges de la luxueuse décoration des piscines exhumées en 1823, il faut en déduire qu'il existait à Bagnères des thermes considérables...

Bulletin de la Société Ramond.

On savait depuis longtemps que les eaux thermales de Capvern et de Bagnères-de-Bigorre étaient utilisées par les gallo-romains. Il en était autrement à Cauterets, station de montagne en haute vallée.

Une piscine utilisée au IV<sup>ème</sup> siècle, récemment découverte, est venue prouver que l'altitude n'empêchait pas l'exploitation des eaux thermales au début de notre ère...

D'après R. Coquerel.

## Les poteries :

Les nombreuses poteries trouvées prouvent que notre région n'était pas isolée. Le lien avec l'Italie est marqué par des amphores vinaïres comme celle découverte quai des Moulins et par des poteries sigillées (qui portent des empreintes comme celles d'un sceau). Avec l'Ibérie, les relations apparaissent plus nombreuses à travers les types d'amphores qui en proviennent. Ce sont de grosses amphores à huile ou à salaisons faites d'une terre cuite blanchâtre grossière...»

D'après R. Coquerel.

## Les monnaies :

De nombreuses pièces de monnaie ont été trouvées dans le département. Les plus anciennes proviennent de Tarbes : un bronze trouvé dans l'hospice de la ville en 1873 et un as de Claude frappé à Rome en 41/42 après J. C. Sur une face du premier on lit : CAIVS JVLIVS CEASAR . IHIVIRI avec une tête à droite ; sur l'autre face est une victoire assise sur des armes... Un lot de 7 sesterces de l'époque des Antonins a été trouvé rue Ramond...

D'après R. Coquerel.



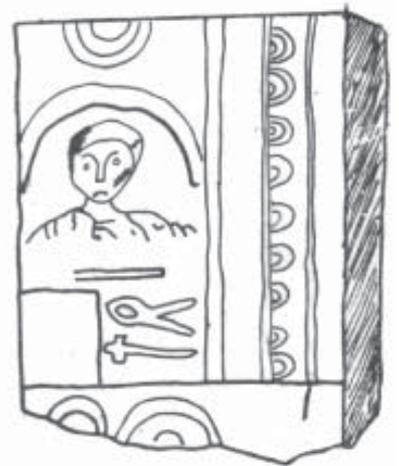
Quelques pièces de monnaies.

## Autels votifs et pierres funéraires :



Bramevaque

Plaque funéraire avec outils d'artisan.



Sacoué

« Plus de 80 autels votifs ont été trouvés en Barousse et Vallée d'Aure. Ce sont les premiers témoignages écrits de la religion ancestrale... Ne voulant pas froisser ouvertement les consciences, les Romains s'efforcèrent de fusionner leurs dieux avec les divinités locales... Les noms de ces divinités abondent et chaque région a les siennes. C'est pour s'attacher davantage le génie protecteur, le fixer ainsi sur la localité dont il devient dieu tutélaire... Fichée sur un soubassement en maçonnerie, la pierre sacrée se dressait près d'une source, dans une clairière ou sur un sommet. Des sanctuaires existaient à Montsérié, par exemple; ailleurs, c'étaient des aires sacrées, au Mont Sacon, au Monlas... Quant à l'organisation du culte, ses rites, ses cérémonies, ses prêtres, tout nous échappe... »

D'après A. Sarramon.



Deux belles têtes trouvées à Lourdes. Cliché C.D.D.P.

## Statuaire :

Où a-t-on trouvé des statues ? .....

.....

Vous pouvez en voir exposées au Musée Massey à Tarbes et au Musée Pyrénéen à Lourdes.

# LE HAUT MOYEN AGE V<sup>ème</sup> X<sup>ème</sup> SIÈCLES

- Coloriez, sur le graphique ci-contre, dans la colonne « dates », les grandes périodes de cette époque : jaune : les Francs ; rose : les Mérovingiens ; bleu pâle : les Carolingiens.
- Examinez les cartes de la page suivante et indiquez la situation du sol haut-pyrénéen, aux divers grands moments du Haut Moyen-Age. Coloriez en rouge, sur les cartes, les parties dans lequel il était englobé.

Complétez ce graphique, en inscrivant quelques faits relevés dans les lectures ci-dessous.

## LECTURES

Du IV<sup>ème</sup> au IX<sup>ème</sup> siècle, les états pyrénéens subissent presque continuellement des guerres ruineuses. Les diverses vallées deviennent la proie de peuples étrangers qui les considèrent comme des domaines à exploiter. La Bigorre eut à souffrir d'incursions de ces divers peuples.

### Les Vandales

Avec le V<sup>ème</sup> S., commence la destruction du monde romain, et les Pyrénées furent traversées par des peuples migrants, Vandales, Suèves, Alains. Le passage des Vandales en Bigorre est marqué par leur défaite, en 406, dans la plaine de l'Adour au Sud de Juillan. L'armée bigourdane était commandée par Mesclin, natif d'Arcizac-Adour où l'on peut voir sous le vestibule de l'église, la statue équestre de ce guerrier. (1)

### Les Wisigoths

Les Wisigoths, dès le début du V<sup>ème</sup> siècle, notamment au temps des rois Théodoric, Euric, Ataulf, occupèrent le Bassin Aquitain, la Narbonnaise et tous les passages permettant d'atteindre l'Espagne. En 419 ils reparurent pour la seconde fois mais en qualité de fédérés de l'Empire. Leur chef Wallia avait traité avec l'empereur Honorius et de la Garonne à l'Océan, il faut leur faire place. Toulouse fut la capitale de ce royaume wisigoth. Sous le règne d'Euric, (466-485) il sembla devoir embrasser la Gaule entière et l'Espagne. C'est sous le règne d'Alaric, son fils, que la tradition bigourdane place la construction de la dérivation de l'Adour, dénommée « Canal d'Alaric ». C'est une affirmation gratuite et contraire à toute logique...

### Les Francs

La guerre entre les Francs et les Wisigoths se termina par la victoire de Clovis à Vouillé. Le roi franc mit en fuite les wisigoths, tua leur roi Alaric, et pénétra sans difficultés dans le midi de la Gaule.

C'est en 507, que la Bigorre fut incorporée au domaine des Francs.

### Guerre entre les Francs de Neustrie et les Francs d'Austrasie.

Après la mort de Clovis, ses successeurs se disputent ses possessions qui changent plusieurs fois de souverains. Ainsi en 566, la cité de Bigorre est, avec la cité de Béarn, le cadeau de noce de Chilpéric à sa femme Galswinthe. Après le meurtre de cette reine, elles passent à sa sœur, Brunehaut, épouse de Sigebert.



Sarcophages découverts à Tarbes

## Sépultures médiévales

D'après les observations faites sur le cimetière de Cognac à Tarbes, sur les villae de Pujo et Izaux, sur l'oppidum de Saint-Lézer, il apparaît que l'orientation des tombes du haut-Moyen Age ne suit pas de règle bien établie. Par contre, si de nombreux corps ont été déposés en pleine terre, il semble que le plus souvent on a tenté de protéger le cadavre avec les matériaux disponibles trouvés sur place. Dans les villae, les tombes ont été parfois construites avec des tuiles ou des dalles de marbre provenant des ruines. Mais le plus grand nombre des sépultures a été bâti avec des galets de rivière. Ces sépultures apparaissent sous la forme d'une fosse garnie d'un coffrage fait de galets, superposés. Après la dépose du corps, la fosse était comblée de terre et on recouvrait le tout d'une chape protectrice de galets. Ces sépultures en fosse pouvaient présenter quelques variantes. A Cognac, l'une d'elles était anthropomorphe, étroite aux pieds, plus large aux épaules, avec un local étroit aménagé pour la tête. Cette tombe, dont le type n'est pas unique en Aquitaine, rappelle étrangement les tombes anthropomorphes datant des IV<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> siècles av. J.C. rencontrées en Ibérie dans la région de Lérida. Notons que dans presque toutes les sépultures du haut Moyen Âge, on a trouvé du charbon de bois sur la couche.

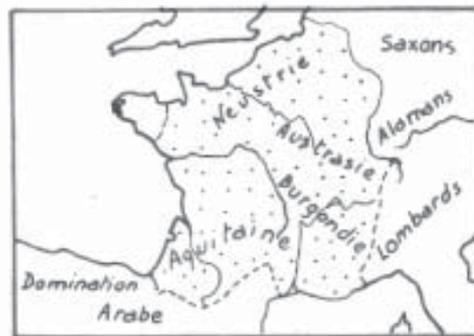
D'après R. Coquerel.



480; Emettement de l'ancien



La Gaule à la mort de Clovis



De 511 à 715, les rois mérovingiens se partagent le royaume.



L'Empire de Charlemagne.



La Francie occidentale de Charles le Chauve en 876.

LES FAITS MARQUANTS DU HAUT MOYEN-AGE

En Occident	Date	Dans notre région
invasions barbares sous la poussée des Huns.	400	
Vandales	406	
Wisigoths	410	
Les Huns sont repoussés, les Francs progressent vers le Sud	451	
<b>Les Francs</b>		
	480	Vers 480, notre sol haut-pyrénéen fait partie
	481	.....
		.....
		.....
Règne de Clovis, créateur de la Gaule franque.	à	.....
		.....
<b>Les Mérovingiens</b>		
	511	En 511, il fait partie .....
		.....
Le royaume franc est affaibli par de nombreux partages entre les fils de rois.		Sous le règne des Mérovingiens, Il fait partie de
		.....
		.....
		.....
		.....
L'Aquitaine reste souvent indépendante.	715	.....
Invasion arabe arrêtée à Poitiers par Charles Martel.	732	.....
		.....
<b>Les Carolingiens</b>		
Pépin le Bref	751	.....
		.....
	768	à Vers 800, il est rattaché .....
Charlemagne. L'Empire carolingien.	à	.....
	814	.....
		.....
Traité de Verdun Charles le Chauve reçoit la France	843	.....
		.....
		.....
invasions: Sarrazins, Normands.	876	En 876, il fait partie .....
Naissance de la féodalité.		.....

# AU TEMPS DE LA FÉODALITÉ

## La Bigorre féodale

Tandis que les Capétiens ne régnaient que sur quelques Comtés de L'Ile de France, de grands états se sont constitués dans le reste du royaume, détenus par des Ducs ou des Comtes. Ces grands seigneurs ont des vassaux qui, à leur tour, vont profiter des circonstances pour s'affranchir de toute tutelle.

Ainsi, dans le Sud-Ouest de la France, apparaissent, à la faveur du morcellement de la Gascogne ducale (située entre les Pyrénées et la Garonne, capitale Bordeaux et comme ducs, les Sanches) et de la Septimanie (du Rhône aux Albères) :

la Vicomté de Labour, capitale Bayonne, la Soule avec Mauléon; le Béarn avec Morlàas, le Comminges, le Couserans, le Comté de Foix, le Carcassès, le Comté de Roussillon et la Bigorre.

C'est vers 840 que DONAT-LOUP fut investi du Comté de Bigorre par Charles le Chauve.

Bien souvent, aujourd'hui, on confond Bigorre et Hautes-Pyrénées. La Bigorre, de sa création à 1790, date de formation du département actuel, n'a été qu'une portion du territoire départemental.

Sur la carte ci-contre, coloriez en jaune le territoire occupé par la Bigorre (il est limité sur la carte par un trait plein).



Que comprenait le territoire bigourdan ? .....

.....

.....

.....

Quelles étaient les enclaves ? .....

.....

Quelle commune était enclavée en Bigorre ? .....

Quels étaient les Etats voisins de la Bigorre ? .....

.....

.....

.....

Complétez le graphique de la page suivante en inscrivant les faits marquants de l'histoire générale de la France.

Le premier âge féodal

840	(vers 840) Donat Loup, investi du Comté de Bigorre par Charles le Chauve
910	(vers) Daton I – Loup, Comte de Bigorre.
940	(vers) Raymond Dat Comte de Bigorre.
956	Louis, Comte de Bigorre
987	
996	Garcie-Arnaud, neveu de Louis, Comte de Bigorre.
1025	(vers) Garsende, épouse de Bernard I, Comte de Foix, Comtesse de Bigorre.
1031	Bernard II, Comte de Bigorre.
1060	
1078	Béatrix 1ère, épouse de Centulle 11, vicomte de Béarn, Comtesse de Bigorre.
1090	Bernard III, Comte de Bigorre.

La renaissance médiévale

1099	
1108	
1114	Centulle II, frère de Bernard III, Comte de Bigorre.
1128	Béatrix III, veuve de Centulle II, épouse Pierre, Vicomte de Marsan, Comtesse de Bigorre.
1137	
1163	Centulle III, Comte de Bigorre et Vicomte de Marsan.
1180	
118	Béatrix IV, veuve de Centulle III, épouse Bernard IV, Comte de Comminges, Comtesse de Bigorre.
1187	
1200	(vers) Pétronille, fille de Bernard IV, Comtesse de Bigorre. Elle épousera, successivement. Gaston VI de Béarn en 1200; Numo Sanchez en 1215 ; Guy de Montfort en 1216 Aymeric de Rançon en 1220; Boson de Mastas, seigneur de Cognac en 1251.

L'apogée médiévale

1208	
1214	
1223	
1226	
1251	Testament de Pétronille. Il est à l'origine d'une interminable procédure dite «procès de Bigorre» à l'issue de laquelle le comté entrera en 1307 dans la mouvance française.
1254	Esquivat, petit fils de Pétronille, Comte de Bigorre.
1270	
1283	Constance de Moncade, fille de Pétronille est proclamée Comtesse de Bigorre, par les Etats de Bigorre.
1285	
1302	
1307	Achat par Philippe le Bel des droits de suzeraineté de Bigorre.
1428	La Bigorre est attribuée au Comte de Foix. Son descendant Henri IV, en montant sur le trône, réunira définitivement la Bigorre au domaine de la couronne.

D'après X. Ravier : Le Cartulaire de Bigorre.

## Le château fort, symbole de puissance.

### Les mottes féodales :

Les premiers châteaux consistaient en des constructions de bois érigées sur des éminences artificielles dénommées mottes féodales. Il est peu de communes des Hautes-Pyrénées qui n'aient eu leur motte féodale et il en subsiste une centaine au moins... Elles sont de dimensions très variables. Leur lieu d'érection peut paradoxalement être le creux d'une petite vallée (Louit et Poumarous par exemple). Elles portent souvent dans le dialecte local, les noms de «tuco» ou « castéra » ; « Tuco de Saint-Lézer »...On sait que suivant un rite, sans doute incantatoire, les constructeurs allumaient un foyer sur la motte avant son achèvement...

D'après R. Coquerel.

### Châteaux des XIIème et XIIIème siècles.

Les seigneurs féodaux du XIIème siècle se sont plu à choisir, pour y construire leurs châteaux, des promontoires, véritables nids d'aigles difficilement accessibles et permettant la surveillance des environs. Les ruines du château de Ste Marie près de Luz illustrent parfaitement cette idée directrice.

Le château comporte généralement une triple enceinte : la première délimite le bayle ou basse-cour, occupé par les communs où les paysans se réfugiaient en cas de danger, la deuxième renferme la chapelle et les logements de la garnison, les écuries ; la troisième protège le donjon où réside le seigneur. Cette triple enceinte est encore très visible à Beaucens...

### Aux XIIIème et XIVème siècles.

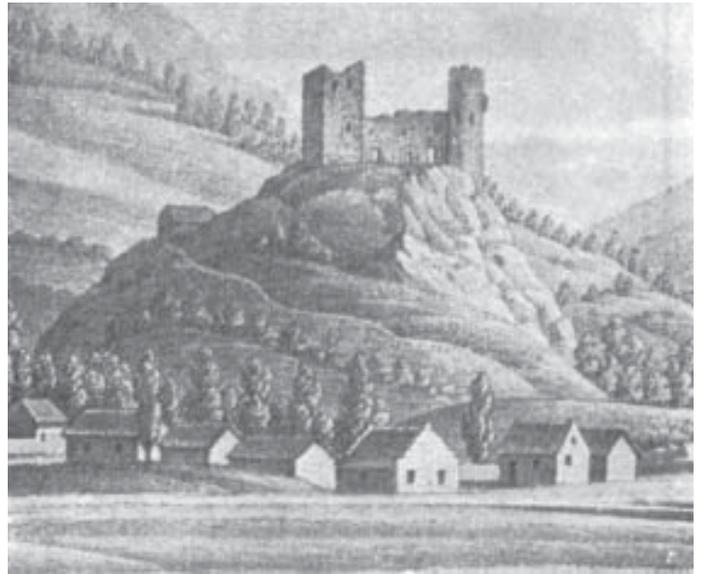
Le donjon s'est couronné de mâchicoulis ( galerie supportée par des corbeaux).

Les portes sont fermées par des herses mues par des treuils. On peut en voir une au château de Lourdes...

### A la fin du Moyen-Age

On adapte les fortifications à l'artillerie. Le château de Lourdes possède une meurtrière dans laquelle a été percée une ouverture circulaire surmontée d'une fente pour la visée.

Relevez sur la carte ci-contre, les principaux châteaux médiévaux haut - pyrénéens : .....



Chateau de Sainte Marie Lithographie de 1880



## Châteaux- forts des Hautes-Pyrénées.

A part quelques châteaux, comme Beaucens qui fut le manoir des puissants vicomtes du Lavedan, Asté, séjour des vicomtes d'Asté, grands vassaux eux aussi du Comte de Bigorre, de Beaudéan, repaire des barons de Beaudéan, la plupart des châteaux haut- pyrénéens ne furent pas des résidences seigneuriales mais de redoutables postes fortifiés abritant des garnisons destinées à protéger les pays environnants..

« Il ne survit comme constructions authentiquement médiévales que des donjons. Tous, carrés, bâtis en cailloux roulés ou en moëllons de roche, souvent sans herse ni fosses, ils ont des dimensions ne rappelant en rien ceux du reste de la France qui ont jusqu'à trente mètres de côté. Ainsi dans les Quatre-Vallées, le donjon de Labarthe, l'un des plus grands à cette époque et réduit aujourd'hui à un moignon sous une housse de lierre, avait neuf mètres soixante six de côté....

Ni tragiques légendes, ni récits fabuleux n'accompagnent généralement ces ruines. Bramevaque cependant évoque, dans l'imagination populaire, l'émouvante figure de la Comtesse de Comminges, Marguerite, que son mari y aurait tenue séquestrée pendant plus de vingt ans... »

Vous pourrez aussi, au cours d'une visite, entendre la légende de Mauvezin...  
D'après Sarramon.

Inscrivez, aux emplacements correspondants, les noms suivants : archère ; barbacane ; chemin de ronde ; citerne ; corbeaux et mâchicoulis ; courtine ; créneau ; donjon ; fossé ; herse ; morlon; pont-levis.

## Quelques descriptions de 1626.

Elles sont extraites d'un état des places fortes de la Haute Guyenne, destiné au duc d'Epéron, gouverneur de Guyenne.

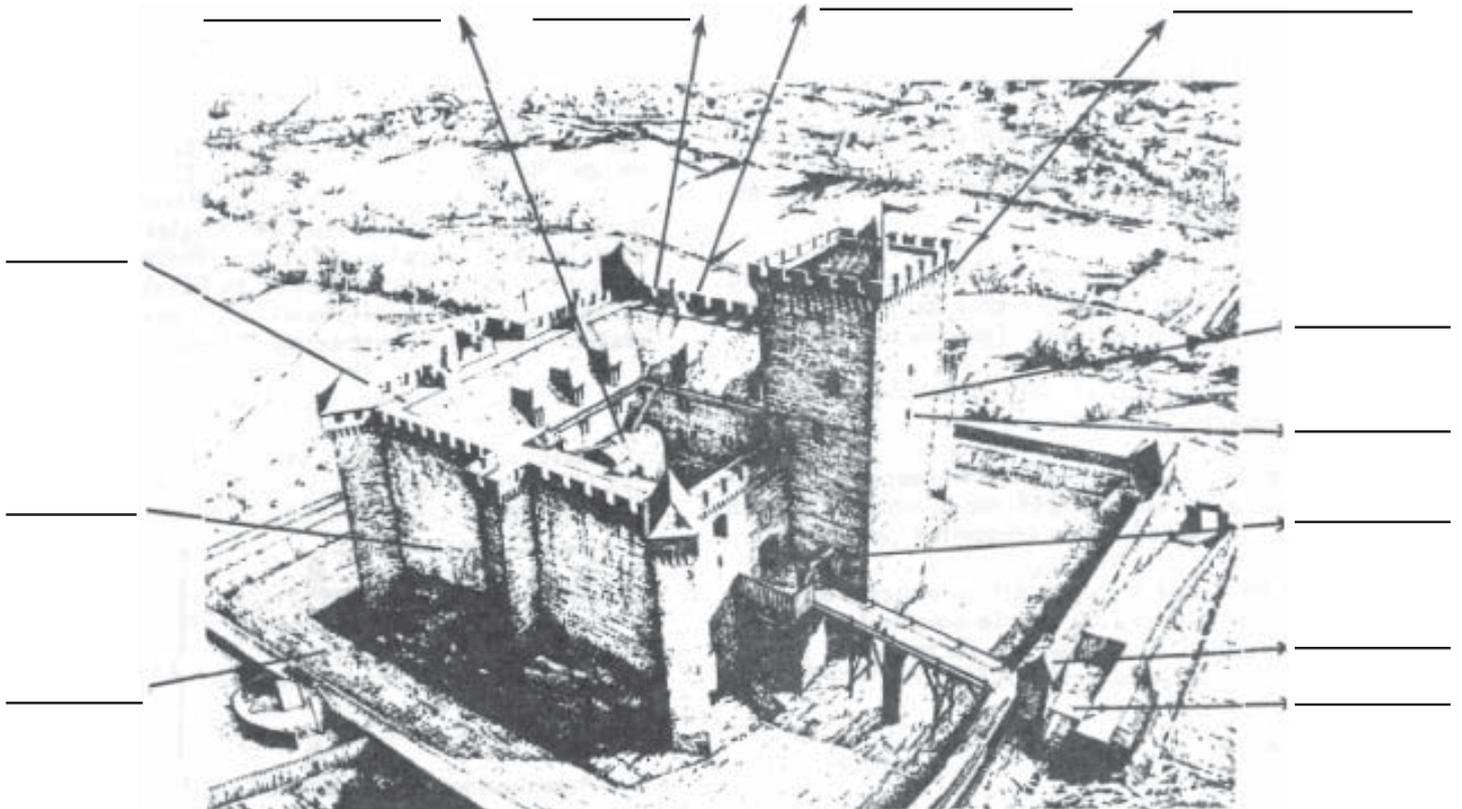
Labarthe : « Le chasteau est un carré basti de très grosses murailles d'une toise et demye d'épaisseur ; au milieu dudit carré qui est d'environ vingt toises, il y a un donjon élevé de trente toises de hauteur, entouré de mâchicoulis à l'antique, sans aucun flanc assuré... »

Bramevaque: « Le chasteau est scittué sur une roche à l'entrée de la vallée de la Barousse. Il est en tout pareilh aux précédans mais en aussy mauvais estat : il seroit nécessaire d'y faire des guérites aux angles et couvrir les donjons afin que les muralhes ne se déperissent...»

Sarrancolin : « La ville a ses muralhes très bonnes avec guérites et flancs, deux portes, l'une du midy et l'aultre du septentrion, ausquelles il y a deux grosses tours avec machicoulis, pont levis, herses et grilles de fer.

Tramezaygues : « Le chasteau est le plus important de tous pour estre plus fort de son assiette quoyque pareilh en l'estructure.

Déjà en 1626, la plupart des châteaux étaient en mauvais état et même certains en ruines.



Le chateau fort de Mauvezin vers 1380

## Le régime féodal

### La vassalité :

L'état d'insécurité causé en Europe par les invasions a poussé les gens du Moyen Age à rechercher l'assistance de plus puissants à qui ils se recommandaient.

Le protecteur ou suzerain s'engageait à défendre son protégé qui, en échange, promettait de le servir et devenait son vassal.

### La terre, unique récompense :

« Le Vicomte récompensa le sujet : il l'anoblit et lui assigna le fief que les descendants possèdent aujourd'hui et pour armes de sa notabilité voulut que le noble portast deux merles blancs en son escusson, gravés en champ d'azur. »

Vieille chronique d'Aure.

### Le cérémonial : hommage et investiture :

Hommage d'Auger d'Asté au Comte de Bigorre...

« Sire Auger d'Asté a fait don de sa personne (hommage) et de sa terre (fief) à Centulle, comte de Bigorre. Il a reçu ce fief du comte et lui et sa descendance le tiennent du comte. Que celui qui le possède ou le possédera verse à chaque Sainte Marie de Tarbes, trois jours avant ou trois jours après, un cens consistant en un épervier. »

Que le messager d'Auger ou de celui qui possédera le fief d'Asté dépose l'oiseau sur l'ormeau de Lourdes. Mais Si Auger ou son descendant ne pouvait avoir l'oiseau, qu'il donne six sous. »

D'après X. Ravier : « Le cartulaire de Bigorre ».

(Ce cartulaire, non daté -vers 1085 ou vers 1114 - est écrit en gascon. Exemple : dernière phrase du texte ci-dessus : « Pero Si l'esperber no pode auer VI s. qu'en des. »

### Les obligations réciproques :

Seigneur et vassal ont chacun des charges et des devoirs :

L'hommage pose, comme condition première, des rapports pacifiques entre seigneur et vassal.

« Le cens étant payé , « que le comte s'abstienne à l'égard d'Auger, ou des titulaires du fief, de tout acte d'hostilité et qu'Auger, ou les titulaires de son fief, fassent de même. »

De plus, suzerain et vassal se doivent le plus souvent, aide militaire, financière, judiciaire :

Article 4: Si quelque château fort est nécessaire à la sécurité du pays, le seigneur qui le tient par la volonté du comte, ne devra jamais lui en refuser la possession provisoire....

Article 32: Si le comte tient captif un ennemi et si un chevalier bigourdan est fait prisonnier, le comte doit faire l'échange pour que le chevalier n'ait pas de rançon à payer.

Fors de Bigorre. 1087.

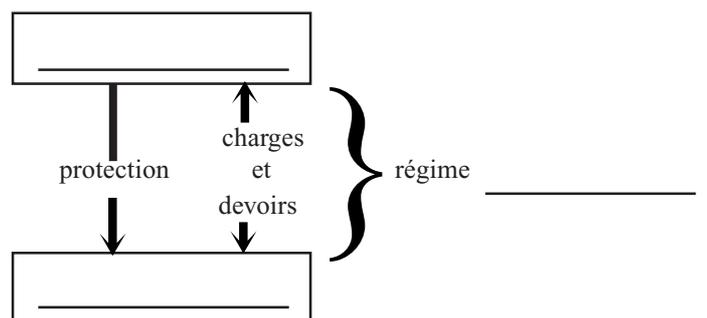


### La hiérarchie féodale.

Au XIII ème siècle, la Bigorre était divisée en 7 baillies ou vigueries : Tarbes, Bagnères, Mauvezin, Goudon, Lavedan, Barèges, Vic... Il y avait 12 barons: Arnaud et Pergrin de Lavedan, Arnaud-Guilhem de Barbazan, Bas de Bénac, Raymond de Bazillac, Thibaud des Angles, Arnaud et Pierre de Castelbajac, Comtebon d'Antin, Pierre et Bernard d'Esparros, Bernard d'Asté. Des vicomtes du Lavedan et d'Asté, de Bénac, d'Antin, de Bazillac relevaient 18 gentilshommes ; 95 seigneurs étaient Vassaux du comte de Bigorre... »

D'après Davezac - Macaya.

Coloriez sur la carte les armoiries du comte de Bigorre et des 12 barons. Coloriez les vigueries de couleurs différentes. Complétez le schéma ci-dessous :



L'union de la vassalité (liens de personnes) et du fief (terre) constitue le régime féodal.

## La société féodale

## Les seigneurs

### La seigneurie est une exploitation agricole :

Le seigneur féodal est aussi un seigneur rural, c'est-à-dire le propriétaire d'une terre qu'il exploite à l'aide de paysans.

La réserve forme le domaine propre du seigneur : ce sont les terres qu'il exploite directement et qui sont travaillées par les domestiques du château.

« Le seigneur se réserve 4 arpents de sol afin d'y planter une vigne et 4 arpents de sol afin d'y semer un bois... et de plus cent arpents de terre. »

Lettres de Philippe IV le Bel. Paréage de Tournay.

Les autres terres de la seigneurie, les tenures, sont travaillées par des paysans qui doivent payer au seigneur le cens qui est en quelque sorte le loyer de la terre.

Les premiers folios du Cartulaire de Bigorre présentent le cens des domaines ruraux de Lourdes. Ce texte, probablement antérieur à 1190, est un mélange de latin et de gascon :

« Le casal Manz Aner de Zalagua es boeria comtal. » ( Le domaine Manz Aner de Zalagua est bouverie comtale )

Une partie de ce cens est payée en argent et l'autre en nature :

« Droit de poules : le dit seigneur peut les exiger, à son choix, en nature ou en espèces. »

« Droit de rouade : Chaque habitant lui doit annuellement une quantité de bois. »

D'après R. Escoula : Droits du baron de Beaudéan.

Les Corvées des tenanciers procurent au seigneur un renfort de main d'œuvre à bon marché pour cultiver la réserve :

« Le casal de Cortina est tenu d'effectuer tout service exigé par le comte. »

« Le casal de Pujol doit préparer le son pour les chiens du comte. »

« Le casal Aner Anol Ascaras doit faire le pain et effectuer tout service exigé par le comte. »

« Le casal de Sainte-Croix doit accomplir la corvée de charroi et tout service exigé par le comte. »

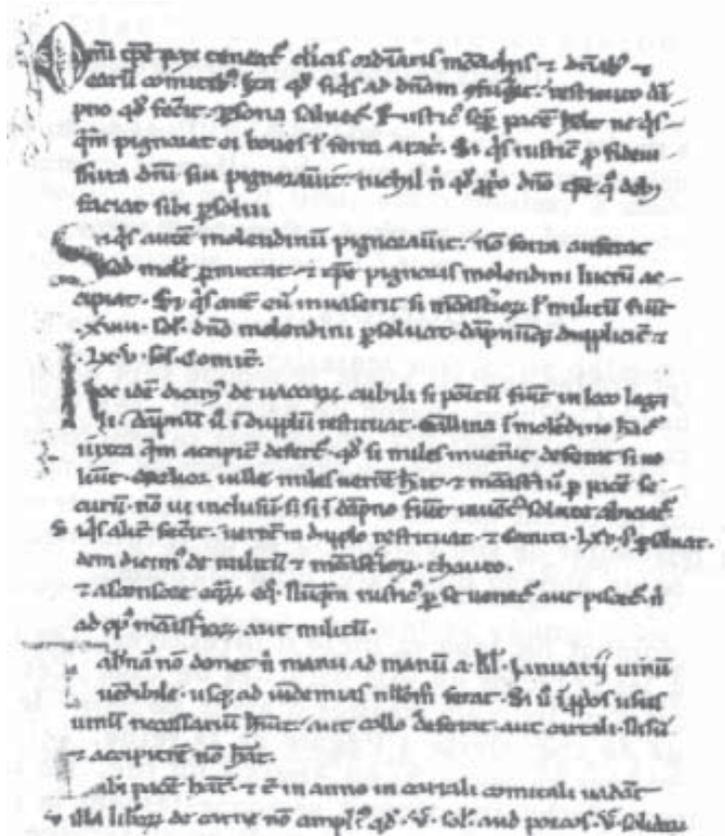
« Le casal Gasié Iélade doit faire le guet, le pain et aller au charroi. »

« Le casal Fort Dat Pélado doit préparer l'avoine pour le cheval du comte. »

« Le casal Cortina doit aller à la cueillette des joncs chaque samedi de la Pentecôte à la St Jean ; il doit apporter du sable quand le seigneur fait bâtir, du bois à Noël et à Pâques et de la paille le jour de l'entrée du seigneur à Lourdes. »

« Bonnet de Claverie doit faire le pain et fabriquer les gibets pour les pendus... »

Cartulaire de Bigorre. Transcription X. Ravier.



Une page du cartulaire

### Droits Seigneuriaux :

Le seigneur n'est pas seulement un propriétaire rural, mais en même temps un chef ayant tous les droits et tous les privilèges.

« Droit de mayade : le seigneur a le droit exclusif de vendre ou de faire vendre du vin pendant 3 mois de l'année à son choix... »

« 'Droit de boucherie : Ledit seigneur jouit du droit exclusif de boucherie... »

Les banalités : « droit de pugnère : les habitants du lieu sont tenus de moudre dans les moulins du seigneur... »

Droit de chaux : Ledit seigneur peut exiger 20 livres pour chaque fournée cuite à son four... »

Le seigneur exerce la justice :

« Le seigneur a justice qu'il fait exercer par ses bailes et consuls dont la création est faite à son gré, à son plaisir et à sa volonté, d'an en an, et quand bon lui semble... »

Il a prison close de murailles pour y mettre les dits habitants, ses vassaux désobéissants... »

D'après R. Escoula.

seigneur rural

paysans

droits seigneuriaux

régime .....

## Les occupations du seigneur.

### Chasse et pêche :

« Il n'est permis à aucun habitant de chasser ni de prendre aucune sorte de gibier.

Il en est de même de la pêche qui appartient au seigneur dans toute l'étendue de la terre. »

Droits seigneuriaux du baron de Beaudéan.

« Les droits de chasse et de pêche, l'usage du faucon, sont exclusivement réservés aux chevaliers et monastères »

Article 20 du Fors de Bigorre, 1097.

### Les tournois :

Sept nobles anglais ayant provoqué sept nobles français, Arnaud-Guilhem, baron de Barbazan, releva le défi, choisit six compagnons. Les adversaires se rencontrèrent entre Blaye et Montendre.. On choisit les juges et les règles du tournoi portèrent que tout chevalier vaincu demeurerait le prisonnier de son vainqueur et qu'il remettrait comme rançon un anneau d'or garni d'un diamant.

Le combat fut long et mêlé d'invectives. Les Anglais traitaient les Français de vils parasites de Cour ; ces derniers accusaient leurs adversaires d'avoir assassiné leur roi et manqué de chevalerie à l'égard de la reine. Les Français furent tous vainqueurs ; un anglais fut tué, les autres se rendirent; Barbazan vainquit personnellement le chevalier de l'Escale, grand seigneur vénitien au service de l'Angleterre, dont la renommée était universelle. Le Sénéchal de Guyenne ramena les vainqueurs à Paris où ils furent comblés de présents. Le roi Charles VI, qui eut une lueur de raison en recevant Arnaud-Guilhem de Barbazan, offrit à ce dernier une épée ornée de pierreries... »

D'après Grasset.



d'après un dessin de Sergent (1791) collection Éditions Privat

ARNAUD-GUILLEME DE BARBAZAN,  
BARON DE BARBAZAN,  
Premier Chambellan  
Gouverneur de la Campagne et du Lionnois,  
Général des Armées de Sa Majesté, surnommé le  
Chevalier sans reproche, et le Restaurateur du Royaume  
et de la Couronne de France;  
né vers l'an 1372, mort en 1432

## Querelles et guerres féodales :

Luttes et guerres sont les principales occupations de cette époque empreinte de brutalité

**La félonie :** Le vassal ou suzerain qui ne respecte pas les engagements réciproques est déclaré félon, et c'est la guerre.

«Vers la fin du XI ème S., le vicomte de Labarthe et d'Aure, vassal du comte de Bigorre, voulut se soustraire à la redevance de l'hommage. Centulle prit les armes... les chances de la guerre furent pour lui. Sanche se remit entre ses mains. »

Vieille chronique d'Aure.

« Raymond Carde de Lavedan voulut s'emparer de Pierre, comte de Bigorre, et l'assassiner en Lavedan. En suite de quoi le comte, avec ses troupes, mit le siège devant le château de Barbazan. Consécutivement, Raymond Garcie fit un pacte avec le comte, s'engageant à lui faire reddition de toutes ses places 3 fois par an... »

Cartulaire de Bigorre.

### La guerre, source de profits.

Les prisonniers ne sont libérés qu'après versement d'une rançon.  
« Au siège de Hauteroche, en Périgord, il fut pris tant de comtes, vicomtes, barons, chevaliers et écuyers, qu'il n'y avait homme d'arme anglais qui n'en eut deux ou trois. Le seigneur de Labarthe était du nombre. La rançon totale fut, dit-on, de 50 000 livres sterling... »

D'après Froissart.

En plus du pillage et des prises de guerre, les faits d'armes étaient payés : « Jean de Labarthe s'empara du castel de Châteaufort ; cet exploit lui valut 200 francs or du Duc d'Anjou... »

Les populations partagent l'humeur belliqueuse des seigneurs :

« Pendant un demi-siècle, les habitants de Tarbes et de Séméac se sont affrontés en une querelle dont l'objet était une barte, sorte de lande où l'on menait paître les troupeaux. En 1331 les consuls et jurés de Tarbes ont, de leur propre chef réuni une troupe d'au moins 500 hommes et porté les armes dans le territoire du sire de Castelbajac. Ils y ont dévasté des champs de blé et autres cultures aux dépens des habitants de Séméac... »

Un accord daté de 1294 fut signé entre Tarbes, Bagnères et Ibos pour mettre fin aux luttes qui les opposaient. Trois ans plus tard, « des modifications y étaient apportées à la suite des meurtres survenus entre vézis... »

D'après M. Berthe.



Etriers de joutes. Château de Mauvezin.

« Les paysans aragonais n'avaient jamais voulu considérer la crête des Pyrénées comme une barrière destinée à protéger le sol de Bigorre, et considéraient les deux versants comme un pays commun. Aussi venaient-ils chercher pour leurs troupeaux, dans les hautes vallées de Cauterets et de Gavarnie, des pâturages que leur refusait le versant plus aride de l'Espagne.

En 1319, les pasteurs du val de Broto, irrités contre les gens de Barèges, firent une incursion dans leur vallée, renversèrent les cabanes et enlevèrent les troupeaux. Les Barégeois se mirent à leur poursuite; ils les atteignirent avant leur entrée dans le Broto, et les contraignirent par la force à demander la paix. Elle fut signée près de Gavarnie, sur la séparation des deux versants, et, ces deux peuples envoyèrent annuellement des députés sur le champ de paix, pour renouveler l'alliance. Cette coutume était encore en vigueur au XVI<sup>ème</sup> siècle...» (1).

D'après Faget de Baure.

Une armure du XV<sup>ème</sup> siècle. Château de Mauvezin.



Inscrivez aux emplacements correspondants sur la photographie ci-dessus, les noms suivants: cuissard, épaulière, gantelet, heaume, plastron, soleret.



Une gorgière de mailles du XIII<sup>ème</sup> siècle. (château de Mauvezin).

Le sort d'un combat singulier ou la manière de supporter certaines épreuves servait communément à désigner dans une affaire, le coupable et l'innocent; c'était disait-on le « Jugement de Dieu », et une telle décision passait pour infaillible.

Les duels judiciaires :

Le duel judiciaire avait lieu, entre nobles, à cheval, l'épée à la main ; entre bourgeois, à pied, avec lance, couteau et bouclier; entre paysans, avec le bâton.

les parties en cause pouvaient se faire représenter par des champions et certains gens faisaient métier de défendre tous les litiges moyennant une rétribution.

Dans les Fors de Bigorre, un article précise que « les champions ne sont admis en Bigorre que s'ils sont originaires de la Bigorre ».

C'est ainsi qu'au cours d'une querelle entre les pasteurs de la vallée d'Aure et ceux de la vallée de Campan, il fut décidé que « deux champions combattaient en champ clos sur les pâturages en litige, du côté du col d'Aspin, en présence de la population réunie. » Le combat eut lieu ; le Bigourdan fut vaincu et le jeune Aurois, porté en triomphe, reçut des privilèges que ses descendants possédaient encore en 1789.»

Quelques épreuves du Jugement de Dieu

Les épreuves les plus répandues en Bigorre étaient celles de l'eau chaude et du pain d'orge.

Dans la première, l'accusé trempait sa main dans l'eau bouillante et puis la mettait dans un sac que l'on fermait exactement; il ne l'en retirait que trois jours après et, s'il ne restait aucune trace de brûlure, il était déclaré innocent.

Dans la seconde, on donnait aux accusés ( principalement de vol ), un morceau de pain d'orge et de fromage de brebis sur lesquels on avait dit la messe ; s'ils l'avalèrent d'un seul trait, ils étaient déclarés innocents et dans le cas contraire, ils étaient punis comme coupables...

D'après R. Escoula.



Salade du XV<sup>ème</sup> siècle. Château de Mauvezin.

(1)- Durant la féodalité, les Pyrénées n'ont pas joué le rôle de barrière politique.

Les rois de Navarre régnaient sur l'Ebre et sur l'Adour ; Comtes de Bigorre, de Foix, d'Aure étaient vassaux des rois d'Aragon. La vie en altitude était faite d'échanges et de relations entre les deux versants. Les lies et les passeries sont les conventions et les traités signés entre les populations valléennes intra-pyrénéennes pour se prémunir contre les risques de guerre entre rois et seigneurs de France et d'Espagne.

## Les villes au Moyen-Âge

### La renaissance des villes. Les bourgeois.

Ruinées au X<sup>ème</sup> siècle par les invasions et les troubles, les villes reprennent de l'importance. Elles profitent de l'essor du commerce et des activités artisanales.

Le long des rues-villes, se succèdent les boutiques des artisans et des marchands. Les plus nombreux sont les tisserands de drap dont l'industrie était florissante en Bigorre et en vallée d'Aure...

A dates fixes, des marchés et des foires se tenaient le plus souvent à la halle appelée « Mercadiou »...

Grâce à cette activité naquit peu à peu dans les villes une classe d'hommes riches, les « borgès » ou bourgeois.

D'après L. Puech.

La terre cesse d'être l'unique richesse et l'argent joue un rôle de plus en plus important.

### L'émancipation des villes. Les chartes.

Dès le XI<sup>ème</sup> siècle, les bourgeois s'unissent pour obtenir la reconnaissance des droits et libertés de la cité.

La Charte de Bagnères.

Bagnères fut la première cité de Bigorre érigée en commune. Le Comte Centulle III, avec « le ferme consentement des Barons, lui octroya une charte d'affaires », le 4 « des nones de mai 1171 ».

Cette charte se compose de 37 articles qui traitent, en particulier, des droits et libertés suivants :

-de l'impôt : « L'impôt foncier est consenti par les bourgeois et payé à Noël, chaque année; il ne sera plus exigé d'eux aucune autre contribution » ;

-de l'ost (service militaire) : Les appels pour le service d'ost ne peuvent se faire que trois fois l'an. C'est le maître de maison qui doit ce service, ou un fils, ou un frère ou son cousin ou son neveu...

-du commerce : Aucun bourgeois ne doit payer de droit de vente en aucun lieu du comté de Bigorre, si ce n'est les jours de marché...

-de la justice : Les bourgeois sont justiciables des juges de Bagnères, juges changés tous les ans et élus par les bourgeois. Ils établiront leurs droits par témoins loyaux et non par batailles. Ils pourront faire appel à Tarbes « mais là tout sera fini ... »

-crimes et délits : Tous les crimes et délits seront punis de peines pécuniaires à l'exclusion de toute peine corporelle :

-se battre à l'église ou au moulin, 5 sols d'amende ;

-donner assaut à la maison du voisin, 18 sols pour le plaignant, 65 sols pour le comte ;

-homicide : 300 sols aux parents, 65 sols au comte et expulsion du coupable hors du comté;

-les étrangers : Un étranger, après un an et un jour de séjour dans la ville, sera, s'il en a exprimé le désir et s'il ne soulève aucune opposition, déclaré bourgeois, soutenu par les juges et défendu par les seigneurs.

*E nos Centod, compter de Begorre, dam e autreiam los auant dits fors e costumes ester servades e tengudes e amparades per nos e per totz los nostres successors, al laug e als habitants dels borgs de Banheres presents e abieders, per totz temps, asi cum, auant dit ni escrit es, ses nulh corrupement. Aso fo fait e dad a Banheres III<sup>o</sup> Nonas madii, anno ab incarnatione Domini M CLXX primo.*

Et nous, Centulle, comte de Bigorre, donnons et octroyons tes ci-devant dits fors et coutumes pour être conservés, tenus et défendus par nous et par tous nos successeurs, au lieu et aux habitants de Bagnères, présents et à venir, dans tous les temps, ainsi qu'il est ci-devant dit et écrit, sans nulle altération. Ceci fut fait et donné à Bagnères le 4 des Nones de mai, l'an de l'Incarnation du Seigneur 1171.

Comme tous les actes publics de l'époque, la Charte de Bagnères est rédigée en langue vulgaire du pays. La conclusion en est transcrite ci-dessus.

Jusque là, les « Banhérais » n'étaient guère, en droit, que des roturiers ou vilains, payant au lieutenant du Comte ou Viguier, des redevances arbitraires, tous taillables et corvéables à merci ; en un mot, de pauvres gens livrés au bon plaisir des officiers de leur seigneur et maître, lesquels pouvaient disposer à leur gré de leurs biens comme de leurs personnes.

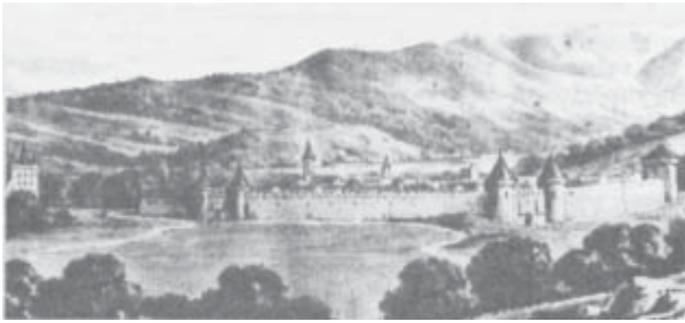
Cette charte de 1171 représente bien une charte d'affranchissement, car :

« le Comte de Bigorre reconnaît que les Bagnérais sont des citoyens libres, maîtres de leur personne comme de leurs biens, possédant maisons et terres, payant les justes contributions pécuniaires et militaires qu'on doit à l'état social, libérés de la justice comtale, de ses prisons et de ses supplices... »

Cette charte a été confirmée de règne en règne, notamment, par Jean et Catherine, roi et reine de Navarre, Comte et Comtesse de Bigorre, en 1441, par Henri le Grand en 1603, par Louis le Juste en 1661 et par Louis XIV en 1667.

Les principales villes de la Bigorre, Tarbes, Lourdes, Vic, Ibos, Maubourguet, obtinrent à la même époque des chartes d'affranchissement semblables à celle de Bagnères.

D'après A. Sansot et Glanes bigourdanais de R. Escoula.



Bagnères féodal. Vieux dessin. Cliché C.D.D.P.

## Le développement urbain

Les pays bigourdans ont participé à l'élan général d'urbanisation qui s'est manifesté, non seulement dans tout le sud-ouest, mais aussi dans toute l'Europe médiévale.

-Les castelnaux ont marqué une première phase de ce phénomène d'urbanisation ( XI – XIII ème S ).

Dans le voisinage immédiat de certains châteaux, dans le rayon de sauvegarde de leurs murailles, des bourgs furent édifiés ; on les appelle des châteaux neufs, ou en gascon, des castelnaux. Ces bourgades bâties sans plan s'étendaient en longueur, sur les bords du chemin.

D'après la carte ci-contre, quels sont les principaux bourgs qui furent ainsi édifiés ?

.....  
 .....

La construction de villes neuves ou bastides, marque une nouvelle étape de l'occupation du sol.



Rabastens. Vue aérienne.



Ces villes neuves et fortifiées furent édifiées suivant un plan préconçu : quatre rues principales, fermées par des portes aboutissant à une place centrale. L'espace compris entre ces rues était divisé en rectangles égaux par des rues secondaires. Sur la place s'élevait la halle portée par des piliers. Ce n'est qu'au XIV ème S (presque avec un siècle de retard) que les bastides furent édifiées en Bigorre.

Quelles sont les principales bastides haut pyrénéennes? Quelle est la plus ancienne ?

.....  
 .....

Les bastides sont souvent fondées par contrat de paréage qui lie un seigneur ou une communauté, au roi de France.

« Philippe, par la grâce de Dieu roi des Français, à tous présents et à venir savoir faisons, que nous accordons aux habitants de la bastide de Tournay, diocèse de Tarbes, sénéchaussée de Toulouse, les franchises et coutumes ci-après écrites... »

(Lettres de Philippe IV le Bel- Janvier 1307- contrat de paréage entre le roi de France et le seigneur de Tournay)

Le seigneur apporte la terre, le roi garantit le peuplement et accorde une charte de concession de privilèges. En effet, pour attirer des habitants, il faut leur offrir des avantages :

« Quelle que soit son ancienne condition, son entrée dans la bastide fait de lui un homme libre. Il est exempt de redevances de servitude : taille et albergue (hospitalité due au seigneur)...»

Les revenus sont partagés par moitié entre le roi et le seigneur.

### Au XI ème siècle, le paysan est rejeté au dernier rang de la société féodale.

Le peuple des campagnes se divisait en deux catégories : les tenanciers libres et les serfs.

Les **tenanciers libres**, peu nombreux, possédaient une terre et relevaient directement du seigneur à qui ils devaient des redevances fixées par contrat :

« L'homme libre porte à son seigneur deux sacs d'avoine par an : un sac à la saison des figues, un autre à celle du millet.

Il doit au Comte de Bigorre le service militaire s'il s'agit de dégager le château comtal assiégé ou si le Comte est parti en guerre ; en aucun cas, il ne sort de la province ; une corvée de charroi trois fois par an, une poule à Noël, un agneau à Pâques... »

Fors de Bigorre - 1097.

Les hommes libres pouvaient se déplacer, se marier et transmettre leurs biens.

Les **serfs** formaient la masse de la population des campagnes ; les nobles n'avaient pour eux que dédain et mépris. Ils étaient attachés à la glèbe, c'est à dire que sans le consentement du seigneur, ils ne pouvaient quitter la terre.

Les Fors de Bigorre ne leur reconnaissent qu'un seul droit : « qu'ils aient toujours la paix et que personne ne saisisse leurs bœufs ni le fer de leur charrue... »

(Ce n'est d'ailleurs qu'un droit illusoire : il faut bien qu'on laisse au paysan ses outils de travail afin qu'il produise pour son maître et seigneur...)

D'après A. Sansot.

Par contre les interdictions sont fort nombreuses ; en voici quelques unes :

-« Le paysan ne doit sous peine d'une amende de 65 sols, ni pêcher, ni chasser, ni vendre du vin pour son propre compte...

- Le paysan ne doit sous peine d'une amende de 65 sols, ni creuser des fossés autour de son champ, ni placer des pièges sur un sentier... »

#### Le serf est corvéable à merci :

La **corvée** consiste en une ou plusieurs journées de travail à faire gratuitement sur les terres du seigneur :

« Le dit seigneur a droit de corvée sur les personnes ; il pourra les exiger en toute saison, de soleil à soleil... »

Mémoire de Beaudéan.

En certains endroits, ces corvées sont exigibles même la nuit comme le prouve le texte suivant :

« ... devra faire taire la nuit dans les douves du château, les grenouilles, pour assurer le repos du seigneur... »

Censier de Lourdes. D'après X Ravier.

### Aux XII ème et XIII ème S. le servage s'adoucit :

Les seigneurs, par besoin d'argent ou parfois, ayant constaté la supériorité du travail libre sur le travail servile, prirent le parti d'accorder des libertés à leurs serfs, et même souvent de les affranchir :

« En 1289, Pèlerin de Lavedan affranchit un homme de sa terre, moyennant le paiement annuel de 15 sols... »

D'après A Sansot.

Les paysans purent circuler librement. Le droit de posséder, de tester leur fut reconnu. Cependant, si les personnes étaient devenues libres, les terres étaient restées servies, c'est à dire que leurs possesseurs devaient au seigneur, le cens, redevance fixe annuelle, et des corvées. Cens et corvée étaient le plus souvent fixés par contrat :

« ... obligés de porter et payer annuellement au château du seigneur, à la fête de Toussaint, une cartère d'avoine, mesure de Bagnères, deux poules, un panier de choux, un jour de manœuvre, trois sols plus un demi-quintal de paille et un demi-quintal de foin... »

Redevances de Beaudéan.

### La vie quotidienne

« ... Ils ne connaissaient pas le bien-être et le confort. Très sobres, ils se nourrissaient de pain noir, de légumes, de fromage et de fruits, ne mangeant d'autre viande que des salaisons de porc et de chèvre, ne buvant d'autre boisson que de l'eau ou du petit lait...

Pendant l'été, hommes et femmes étaient occupés au dehors : autour du village, pour le travail des terres et des prés ou sur la montagne pour la garde et le soin des troupeaux.

Une culture active mettait le sol en valeur. Le blé, la mesture, (blé et orge), l'orge, le seigle, les fèves, l'avoine étaient récoltés en abondance. Aussi les moulins étaient-ils nombreux... Sur les bords de l'Adour et des Gaves, on rencontrait de nombreux vergers ; les pommes donnaient du cidre...

L'élevage des troupeaux, surtout des moutons, était pratiqué sur une vaste échelle...

Pendant les veillées, les femmes filaient autour du foyer, à la lueur de la tédà ( foyers de bois résineux ) ou des candélés ( chandelles de résine ou de suif) la laine, le lin et l'étaupe dont les hommes faisaient les tissus destinés aux vêtements de famille...

Les mœurs étaient marquées par une forte empreinte religieuse. Quand ils avaient à fixer une époque, c'était toujours par une fête religieuse, les seules qu'ils connaissaient.

Après l'assistance aux offices religieux, ils pratiquaient des jeux, et à certaines époques, des danses. Les jeunes s'exerçaient à la course, au saut, au jet du caillou, à la fronde et à la lutte corps à corps. Pour les hommes, le jeu de quilles tenait le premier rang... »

D'après J. Bourdette et L. Puech.

## L'église au Moyen-Âge.

### L'organisation ecclésiastique

Dans le morcellement féodal, l'Eglise est la seule force vraiment organisée. A sa tête, le pape dont le pouvoir ne cesse de grandir.

Il fait connaître ses décisions par lettres solennelles, **les bulles**, portant des sceaux de plomb.



Sceau du Pape Clément VI Archives Départementales des H.P.

Les « clercs » se divisent en **clergé séculier** ( qui vit mêlé au siècle) et en **clergé régulier** (qui suit la règle dans les monastères).

Le clergé séculier :

il comprend l'archevêque qui dirige une province, l'évêque qui dirige un diocèse et les cures chargés de paroisses.

A quoi reconnaît-on un évêque sur la photographie ci-dessous ?

.....  
.....  
.....  
.....

L'évêque recevait ses symboles, crosse et anneau du seigneur qui le nommait.

Cette nomination constituait l'**Investiture laïque**.

Statuette d'évêque, en bois (XV<sup>ème</sup> S.). Eglise de Vielle-Louron.



Le clergé régulier :

Le développement de la vie monastique caractérise les XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles.

L'investiture laïque conduisit aux plus fâcheux abus, évêchés et abbayes étaient vendus aux plus offrants il se faisait un trafic des choses saintes (simonie), vente de sacrements, de calices... Aussi, un désir de réformer l'église s'affirma peu à peu et détermina la création d'ordres nouveaux.

Les Bénédictins :

Cet ordre fut fondé par St Benoît. L'abbaye de Cluny, fondée en 910, fut la première maison maîtresse d'ordre des Bénédictins à laquelle s'affilièrent de nombreuses abbayes dans toute l'Europe.

« L'abbaye de St Savin est un bel édifice de plan bénédictin en forme de croix latine.

Mazères, Madiran, Maubourguet, Larreule, St Sever de Rustan... sont aussi des églises Pour Cluny, l'Art compte au rang des dons célestes et quand il s'agit de glorifier Dieu, nulle splendeur ne saurait paraître excessive.



Abbaye de St Savin. Cliché C.D.D.P. Les Cisterciens

**L'ordre de Cluny**, avec sa puissance et sa richesse, perdit ses vertus primitives. En 1098, fut fondé dans la forêt de Cîteaux, par R. de Molesme, un monastère où les moines vécurent dans la solitude, la prière, le travail manuel assurant la subsistance de chacun.

« Le site de l'abbaye de l'Escaladieu est tout à fait conforme aux aspirations cisterciennes :

situé loin des villes, dans un vallon écarté et près d'un ruisseau...

Il sera construit de telle façon qu'il réunisse dans son enceinte toutes les choses nécessaires à savoir l'eau, un moulin, un jardin, des ateliers pour divers métiers...»



Abbaye de l'Escaladieu.

Cluny et Cîteaux furent les deux piliers de l'Eglise à l'époque féodale. Ils contribuèrent à faire l'unité de l'Europe à une époque où l'anarchie régnait partout.

Les croisades et les pèlerinages rendirent nécessaire la création d'ordres militaires en vue d'assurer la protection des pèlerins. Deux ordres furent fondés au XVI S. en Orient les Templiers et les Hospitaliers de St Jean de Jérusalem.

L'ordre des Hospitaliers de St Jean de Jérusalem a laissé quelques vestiges dans les Hautes-Pyrénées, en particulier, la chapelle, maintenant en ruines, du Plan d'Aragnouet et les fortifications de l'église de Luz. Ces deux églises sont attribuées à tort aux Templiers.

Au XIII ème Siècle, la décadence des anciens ordres entraîne la fondation des ordres mendiants.

Dispersés dans toute la chrétienté et mêlés au peuple, les moines mendiants exercèrent une influence profonde sur les populations urbaines. On retrouve de nombreuses traces de ces ordres dans les Hautes-Pyrénées : citons en particulier le couvent des Dominicains de Bagnères, le couvent des Franciscains ou Cordeliers qui se trouvait à l'emplacement de l'actuel café «le Moderne », les Carmes de Trie ...



Ruines de la chapelle d'Aragnouet. Cl. C.D.D.P.

## La vie religieuse :

L'église contrôle et dirige presque toute la vie des fidèles.

Elle dispose de puissantes armes spirituelles: les pénitences (jeûne, entrée dans un couvent...), l'interdit qui suspend la vie religieuse dans une ville ou une région, et l'ex-communication qui retranche le coupable de la communauté.



La bulle d'excommunication de Clément V' reproduite ci-dessus (Archives Départementales des H.P.) s'adressait à des « Banhéraïs » ayant agressé un dominicain.

L'église disposait aussi de puissants moyens d'action intellectuels, économiques et sociaux.

-L'église seule assurait l'enseignement et de plus, comme de nombreux fidèles ne savaient pas lire, la prédication prit une grande place.

« Le couvent de l'abbaye de St Savin attirait tous les hommes avides d'instruction parce qu'il était le foyer intellectuel de la vallée. La bibliothèque des moines était considérable... »

d'après Bascle de Lagrèze.

- L'église possédait de grandes propriétés et sa puissance reposait en partie sur ses richesses :

« Les libéralités pieuses, si fréquentes partout à cette époque, abondèrent à St Savin. Tantôt on faisait don de son bien au St patron des Pyrénées, dans la personne de l'abbé « pour le salut et le remède de son âme ». Tantôt de hauts seigneurs et de nobles dames se mettaient sous la sauvegarde du couvent... L'abbaye percevait des redevances. Ainsi le monastère fit de rapides progrès et acquit de vastes développements... »

d'après Bascle de Lagrèze.

## Les grandes manifestations de la foi :

Ce sont les Croisades et les pèlerinages. Si les premières n'ont guère laissé de traces dans les Hautes-Pyrénées, par contre on y retrouve de nombreux vestiges des seconds, et en particulier du plus important, le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle.

Ce pèlerinage connut ses grands moments au XI et XII ème siècles. Le culte porté à St Jacques est lié à l'idée de croisade car le saint symbolisait la conquête de l'Espagne sur les Maures.

Quatre grandes routes conduisaient à Compostelle : la route de l'Ouest, Paris-Irun, la route bourguignonne, Vézelay-Roncevaux, la route auvergnate ou Lyon-Bayonne, et la route provençale, Arles-Toulouse... De nombreuses autres routes étaient dérivées de ces grands axes et en particulier, chez-nous, les routes de la vallée d'Aure, du Louron, des vallées des gaves.

Dans la chapelle du musée de Lourdes, se trouve une statue de Saint-Jacques.

Les pèlerins étaient généralement vêtus d'un manteau à capuchon et portaient un chapeau à larges bords marqué d'une coquille ; la gourde, la besace et le bourdon (bâton ) sont les attributs habituels des pèlerins.



Quels attributs reconnaissez-vous sur les photos ci-dessus :

croix tombale de pèlerin mort au passage des Pyrénées (Jézeau) clé de voûte ( Vielle-Aure) et bénitier roman (Loudenvielle).

## La guerre de cent ans.

Compléter le tableau ci-dessous :

### 1)- De 1337 à 1380 : Période de désastres et de crises intérieures.

1328-1350 : règne de .....

1346 : défaite de .....

1347 : les Anglais prennent .....

1348 : la peste noire s'abat sur l'Europe occidentale.

1350-1364 : règne de .....

1356 : défaite de .....

1356-57 : lutte d'Etienne Marcel contre le roi ; les paysans de la région parisienne se révoltent.

1360 : Le traité de ..... cède 1/3 de la France aux Anglais.

1364-1380: Règne de .....

Un bref redressement : rétablissement de l'autorité royale, réorganisation de l'armée par Duguesclin qui chasse les Anglais hors de France, sauf quelques ports.

### 4 - La libération de la France. 1435-1453.

Réconciliation de Charles VI et du duc de Bourgogne ; reprise de la Normandie ; victoire de Formigny (1450), les Anglais ne gardent plus en France que : .....

### 2 - 1380-1453 : nouvelle période de désastres.

1380-1422 : règne de .....

La guerre civile entre .....

..... met aux prises le duc d'Anjou, frère du roi, et le duc de Bourgogne.

1415 : défaite de .....

1420:le traité de .....

livre la France aux Anglais.

### 3)- L'intervention de Jeanne d'Arc :

1422-1461 : règne de .....

1429: délivrance d' ..... par .....

1430 : .....

1431 : .....

## LECTURES

### La peste noire de 1348

« Il est un mal redoutable qui n'épargne rien, ni plaine, ni montagne, ni âge ni classe sociale, la peste qui vide un village en quelques jours ou le rend inhabitable... En 1348, la peste fait rage sur tout le pays... Dans le diocèse de Tarbes, elle tue plus de la moitié des habitants... L'archiprêtre de Nestier est sévèrement atteint ; la misère est générale en dehors de Bazus et d'Aventignan, dix autres paroisses ne possèdent rien... Ardengost, Fréchet, Camous n'ont ensemble que 12 paroissiens... »

D'après Sarraamon.

### La Bigorre cédée aux Anglais

«En 1360, le baron de Bazilhac, sénéchal du roi en Bigorre, reçut l'ordre de son souverain de remettre le Comté entre les mains du roi d'Angleterre, en exécution du traité de Brétigny. Les barons bigourdans rendirent hommage au Prince Noir, que son père, Edouard III venait de créer prince d'Aquitaine. Cet illustre guerrier vint à Tarbes avec la princesse de Galles. Il donna à Pierre Arnaud de Béarn, le commandement du château de Lourdes. Des garnisons anglaises s'établirent dans les châteaux de Mauvezin, Tournay, Tarbes, Ste Marie de Barèges, Tuzaguet... »

D'après Davezac-Macaya.

### Délivrance de la plaine de Tarbes (1369)

Jean de Labarthe, comte d'Armagnac a rejoint Toulouse où se groupe l'armée royale sous les ordres de Du Guesclin qui, à peine libéré des prisons anglaises, reprend la lutte contre les

Anglais. En 1369, les barons d'Antin et de Barbazan s'emparent de Tarbes. Le duc d'Anjou et Du Guesclin viennent les appuyer et libèrent la plaine de Tarbes dont le commandement est confié au comte d'Armagnac...

### Sièges de Mauvezin et Lourdes :

Le duc d'Anjou assiège Mauvezin tandis que Du Guesclin tente d'entrer dans Lourdes. Les garnisons tiennent tête. Le siège de Mauvezin dure six semaines.

La place ne se rendit que faute d'eau, « car oncques gouttes d'eau du ciel durant six semaines n'y chéist, tant fit chaud et sec. Les compagnons de la garnison de Mauvezin ne pouvaient longuement durer... La douce eau leur manquait... »

D'après Froissart.

Le château de Lourdes opposa une résistance invincible. Le duc d'Anjou fut obligé de se retirer.

En janvier 1407, le duc de Berry vint à son tour assiéger Lourdes dont les occupants continuaient de ravager les environs; il isola le château afin d'affamer la garnison.

Le 31 juillet, la reddition du fort fut soumise à l'arbitrage du roi de Navarre. Les assiégés quittèrent le château moyennant 25 000 écus d'or pour le capitaine et ses compagnons, 7 500 écus d'or pour le capitaine en paiement des immeubles qu'il possédait en Bigorre... Ainsi disparurent les dernières traces de l'occupation anglaise en Bigorre....

D'après Bourdette.

# L'ART MÉDIÉVAL

## Les vestiges romans des H. P.

• D'après la carte ci-contre et les lectures ci-dessous, complétez le questionnaire suivant :

• Où peut-on admirer des vestiges romans d'abbayes?

.....  
 .....

• Dans quelle zone naturelle du département, trouve-t-on surtout des églises romanes?

.....

• A quelle époque apparut l'art roman en France?

.....

• A quelle époque apparut-il dans les Hautes-Pyrénées ? De quelle époque datent la plupart de nos églises romanes?

.....  
 .....

## LECTURES :

« On a essayé de faire remonter au XI<sup>ème</sup> S. et même au X<sup>ème</sup> S les églises de St Exupère d'Arreau ou de St Savin. Mais il s'agit là d'interprétations erronées. Dans le sud de la France, l'art roman semble avoir progressé de la Méditerranée à l'Océan, la partie occidentale étant la plus tardive. C'est à la fin du XI<sup>ème</sup> S. qu'il naît dans les Hautes-Pyrénées avec les abbayes bénédictines de St Orens, prototype des grandes églises bigourdanes, et de St Sever-de-Rustan. St Savin, l'Escaladiou, la cathédrale de Tarbes... sont de la première moitié du XII<sup>ème</sup> S.; l'église de Luz suit de près. Quant à la majorité des petites églises, c'est dans la seconde moitié du XII<sup>ème</sup> S., et même au XIII<sup>ème</sup> S. qu'il faut placer leur construction... »

D'après V. Allègre.

## Vestiges haut-pyrénéens :

« Tandis que les coteaux et les basses vallées, ravagés par les guerres de religion, et plus tard par la Révolution, n'offrent plus que des témoignages mutilés du grand art médiéval, les robustes petites églises montagnardes, solides constructions aux murs épais, au fruste appareil de moellons de pierre ou de dalles irrégulières de schiste, cachées dans les profonds replis ou perchées sur les rebords de la haute montagne, ont triomphé des siècles et constituent encore de denses flots d'art roman... »

De loin en loin, on trouve quelques constructions plus vastes, plus originales, plus riches, étapes de pèlerinage vers St Jacques de Compostelle, comme St Pé, Luz, L'Escaladiou, ou bien sanctuaire vénéré par ses reliques, comme St Savin, ou prospère église paroissiale comme Azet ou Esquièze-Sère.. »

D'après V. Allègre.

## L'architecture romane

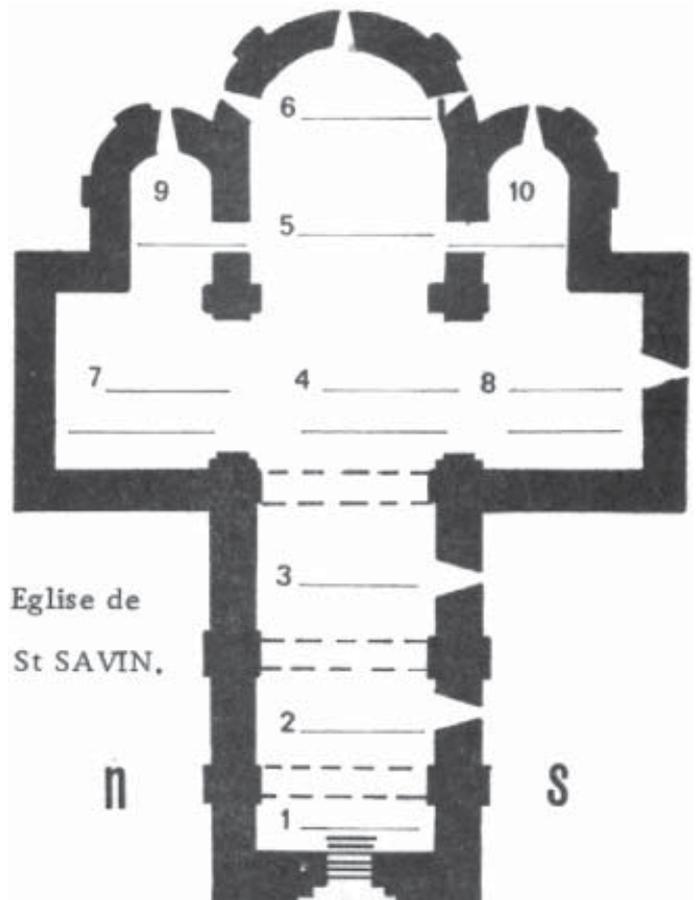
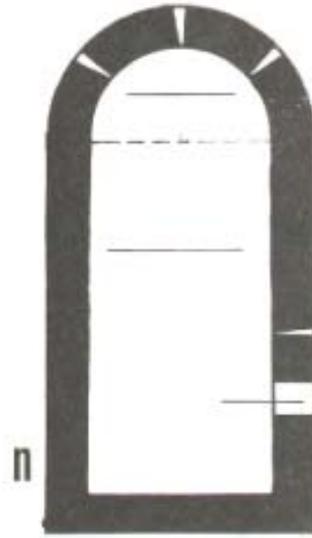
### Le plan basilical :

Dépassant rarement une quinzaine de mètres, la plupart des églises romanes de la zone montagneuse, présentent le dessin élémentaire d'une nef rectangulaire terminée par l'hémicycle du sanctuaire ou abside. C'est le plan basilical.

Elles sont orientées Ouest - Est. L'entrée est généralement au midi, l'éclairage réservé surtout à l'abside et le mur nord aveugle...

Sur le plan ci-contre, inscrivez : nef, entrée, abside.

Fréquemment, sont venus s'ajouter, surtout dans la région des Nestes, une chapelle ou un collatéral gothique...

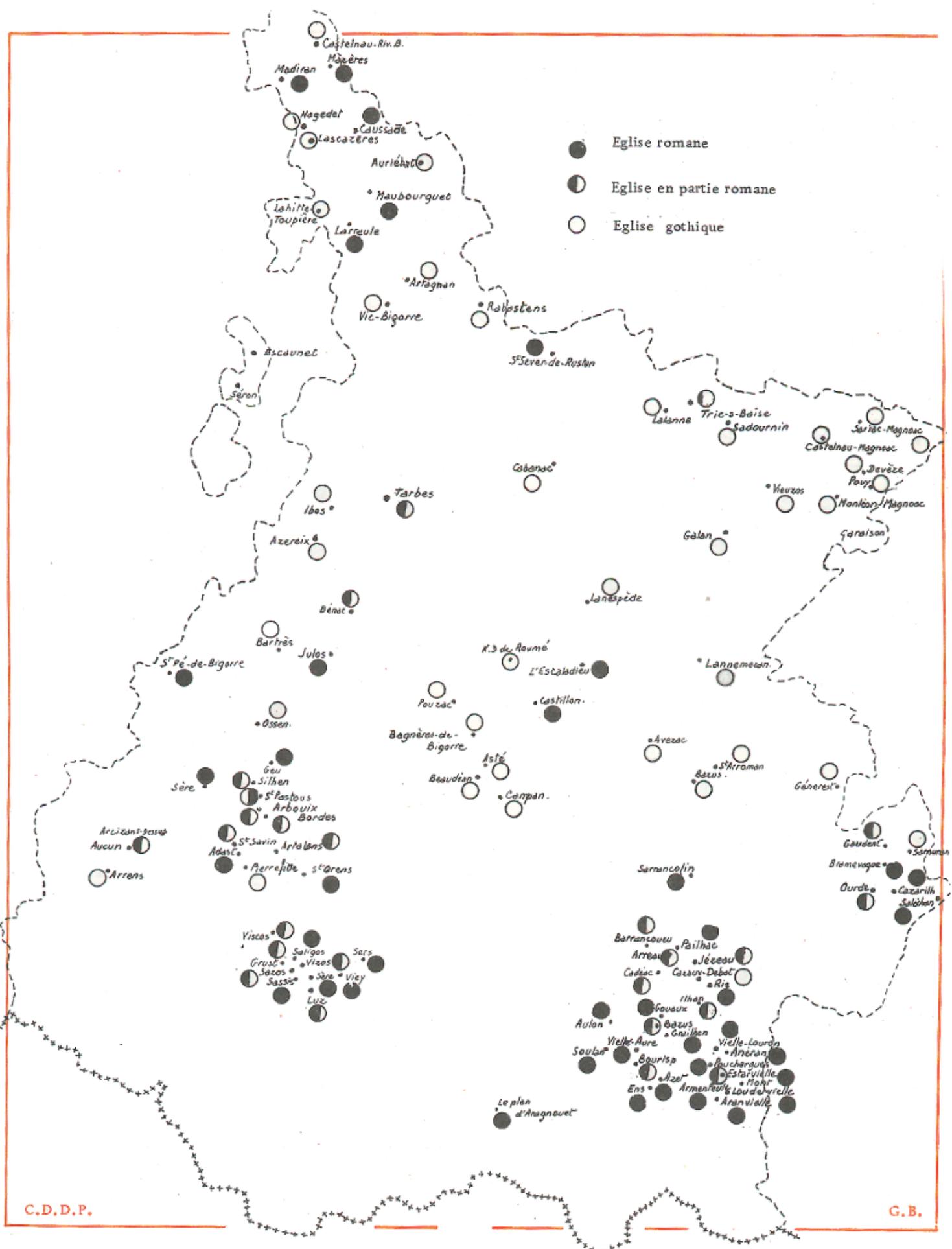


Eglise de St SAVIN.

Ou voulut par la suite rappeler le supplice du christ et on coupa le grand rectangle par un autre, plus petit, de manière à obtenir un édifice en forme de croix couchée.

L'Eglise de Saint - Savin.

« On est impressionné par l'austère grandeur de ce vaisseau au très sobre décor, aux murs sévères et mal crépis, aux voûtes



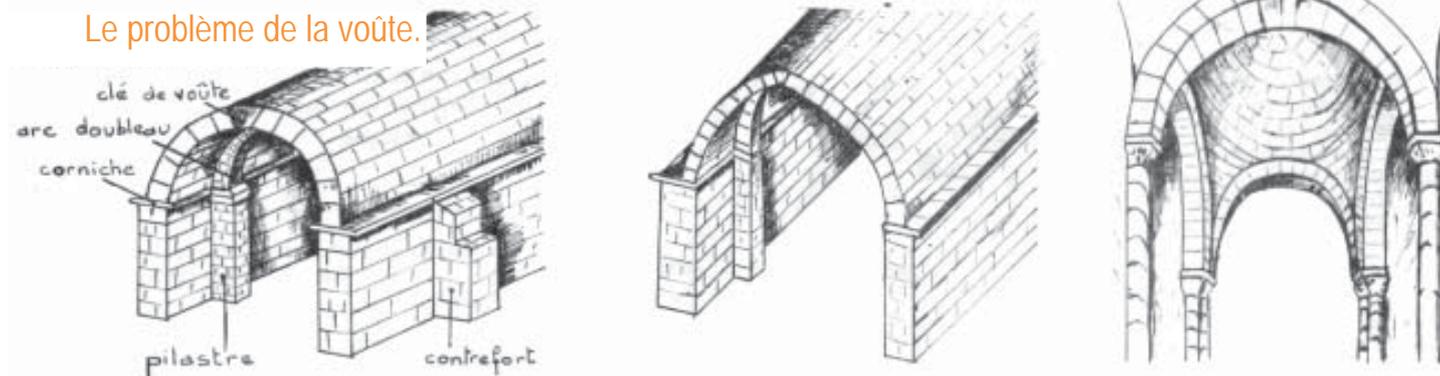
C.D.D.P.

G.B.

badigeonnées à la chaux... Le plan comprend une courte nef aux trois travées inégales ( 1, 2, 3 ), la troisième est prolongée par la croisée de transept (4), le grand chœur carré (S) et l'abside demi-circulaire (6). Sur les bras de transept, nettement accentué et de plan carré (7, 8) s'ouvrent les absidioles (9, 10). Le clocher est construit sur la croisée de transept... »

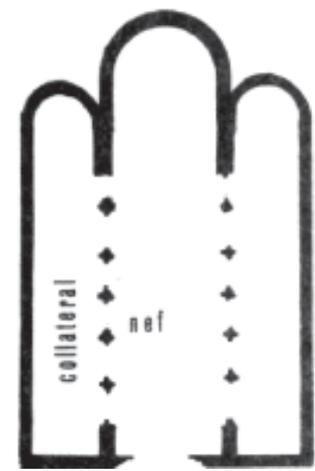
Reportez les noms numérotés sur le plan de l'église de St Savin ( page 34).

### Le problème de la voûte.



Les architectes romans remplacèrent la charpente de bois par la voûte de pierre. La forme la plus typique est la voûte en berceau plein cintre, souvent renforcée par des arcs doubleaux, en pierre, reposant sur des pilastres.

La plupart de nos églises bigourdanes des XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles sont ainsi voûtées ; mais on a utilisé aussi, à la même époque, la voûte romane en berceau brisé. La voûte en coupole, d'origine byzantine, sorte de bol renversé, se rencontre assez rarement. Celles de St Savin et de St Sever-de-Rustan assez remarquables. Parfois, la voûte de la nef repose sur de robustes piliers est équilibrée par des bas-côtés ou collatéraux : Dans la spacieuse église romane d'Azet, la nef voûtée en berceau légèrement brisé est séparée des bas côtés voûtés en demi berceau, par de massifs piliers au plan cruciforme.



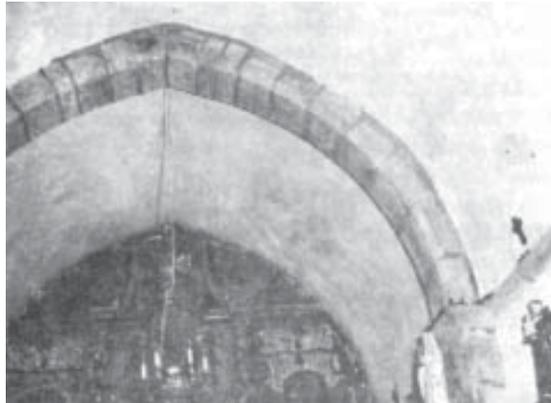
Dessinez la coupe de l'église d'Azet, d'après la phrase ci-dessus, et dont le plan est ci-contre.

La voûte en \_\_\_\_\_ de la nef, et la voûte en \_\_\_\_\_ à la croisée de transept de l'église de St Savin.

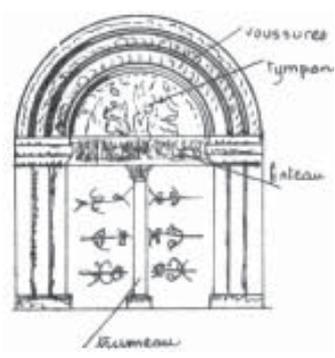
### L'ART ROMAN

Il est entièrement tourné vers l'enseignement et la foi chrétienne. L'église est un immense livre d'images. Des sculptures ornent portails et chapiteaux.

Complétez les légendes des photos suivantes



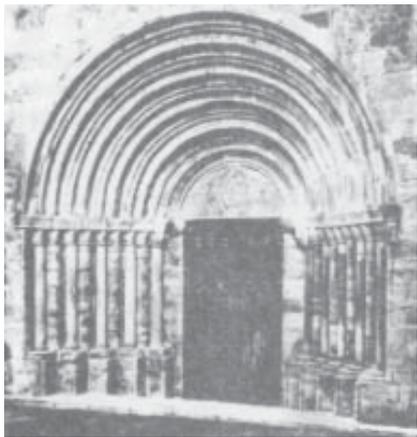
La voûte en \_\_\_\_\_ de l'église de Pouchergue (Louron). Elle repose sur \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_



Détail du Tympan de Luz.

D'après le schéma classique du portail roman, quelles parties manquent au portail de St Savin représenté ci-dessous ?

.....  
 .....



La plupart des tympans de nos petites églises romanes sont avec chrisme (cherchez, sur le dictionnaire, la signification de ce mot).



Entrée de l'église de Ris et détail du tympan : chrisme. Cliché CDDP.

Par suite des guerres de religion, le mobilier roman haut-pyrénéen n'est pas particulièrement très riche. On peut retenir quelques croix émaillées des XII et XIII ème S au pays des Nestes, la remarquable châsse de St Ebons à Sarrancolin, de modestes bénitiers et fonts baptismaux, le bénitier de St Orens et deux crosses d'évêques de Tarbes. Par contre la statuaire bois est assez abondante et en particulier de nombreuses « mater Dei »: Vierge noire de Bourisp, vierges d'Aragnouet, de Luz, de St Savin. Les madones du Luron et d'Aure, dites de type commingeois, avec l'avant-bras levé et montrant une pomme, bien que créées à l'époque gothique sont de tradition romane...

D'après V. Allègre.

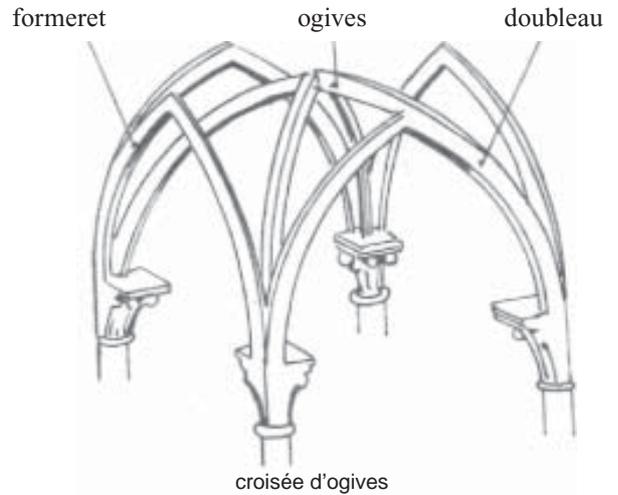


Madone de St Savin.

Piéta d'Ararvielle

## L'ART GOTHIQUE

L'art gothique est surtout marqué par la construction de grandes cathédrales dans les villes. La forme la plus originale de l'art gothique est la voûte sur croisée d'ogives qui permet de bâtir des édifices élevés et clairs.



Retrouvez ces éléments sur la photo ci-dessus. (Eglise de Jézeau : le collatéral gothique). Cliché CDDP.



Clé de voûte gothique.



St Martin en bois. Laborde

Les Hautes-Pyrénées ne possèdent pas de grandes cathédrales gothiques. Cependant de nombreux témoins de cette époque illustrent parfaitement les caractéristiques de l'art gothique.

D'après la carte de la page 35, où pouvez-vous observer ces vestiges?

.....  
 .....

# LA RENAISSANCE

Complétez le tableau ci-dessous :

## Les Grands évènements des XV ème et XVI ème siècles.

Vers 1450 : Les grandes inventions :

1453 : Début des temps modernes.  
 1467-1477 : Lutte contre Charles le Téméraire, Louis XI, fin de la féodalité.

Les grandes découvertes maritimes

1492 .....

1498 .....

1519-1522 .....

Lutte contre la maison d'Autriche.

1494-1516 : Guerres d'Italie (Charles VIII, Louis XI, François I)

1515-1547 : Règne de .....

1515 : Victoire de ..... par.....

1525 : Défaite de .....

1547-1559: Règne de .....

1559 : Traité de ..... la France garde.....

.....

.....

### La Renaissance

L'Italie est, au début du XVI ème siècle, le berceau d'une révolution artistique et intellectuelle marquée par un engouement pour l'antiquité gréco-latine et qui gagne toute l'Europe, en particulier la France.

• Citez quelques grands artistes italiens .....

.....

.....

• Citez quelques grands architectes et sculpteurs français:

.....

.....

### Les guerres de religion (1562-1598)

• Par qui est prêchée la Réforme : .....

.....

• Nuit du 24 août 1572 .....

sous le règne de .....

1574-1589 : règne de ..... 1589-1610 : règne de

..... 1598 .....

## La Renaissance dans les Hautes-Pyrénées.

Les Hautes-pyrénées ne possèdent pas de grands ensembles de cette somptueuse époque. Comme œuvre caractéristique, on aurait pu citer la chapelle de Garaison et sa décoration intérieure si des embellissements réalisés ultérieurement et le morcellement par la Révolution n'avaient déformé l'œuvre initiale. Cependant on trouve, disséminés, des témoins de ce souci d'enjolivement si caractéristique de la Renaissance : façade d'Arreau aux entrecroisements de bois ornés de fleurs de lys, élégantes portes aux montants de marbre, linteaux et ornements de millésimes, fenêtres aux encoignures biseautées et autres vestiges dans de nombreux logis du département, fontaine de Campan, etc...

Dans les églises, on peut citer entre autres, le chœur de la tribune de St Sever-de-Rustan, les peintures et orgues de St Savin, la porte de l'église de Pouzac, les grilles en fer forgé de l'église de Sarrancolin et de la chapelle St Exupère d'Arreau, le magnifique retable de l'église de Jézeau...

Mais c'est surtout dans les décorations murales des églises que la Renaissance a laissé son empreinte dans notre région.

Quelles sont les églises à fresques des Hautes-Pyrénées?

.....

.....

.....



## Mont: Légende de Ste Catherine.



### Les fresques de Mont :

Dans le cimetière, se trouve un petit oratoire voûté et décoré de fresques. Sur les parois se déroule la légende de Ste Catherine. Côté Est, deux tableaux sont intacts : comment Catherine vainquit les docteurs et comment elle fut amenée à Maxence. Elle est vêtue d'un pourpoint avec col et manches à fraises à la Henri II ; les docteurs sont enveloppés d'amples manteaux.

Au dessus de la porte d'entrée de l'église, extérieurement entre deux contreforts, se déroule la scène du jugement dernier. Sur le contrefort de droite étaient trois dames en costume Henri II.

La nef porte elle aussi des fresques en parfait état. La première travée de la voûte a reçu deux séries de la Passion. Sur la deuxième travée, le christ et les quatre évangélistes.

A base de chaux et appliquées sur du mortier frais, les fresques de Mont ne manquent ni de grâce ni d'originalité.

### Les fresques de Vielle-Louron :

La voûte de cette modeste église romane, en berceau plein cintre, est en bois et porte des peintures du XV<sup>ème</sup> siècle sur panneaux en bois. Elles ont été nouvellement restaurées et méritent une visite. On y verra, en particulier la légende de St Mercurial qui aurait combattu les Maures et dont l'église porte le nom.



Fresques de Vielle-Louron

## Les fresques de Bourisp :

L'église de Bourisp est décorée de fresques de 1592. Celles qui sont sous le porche symbolisent les sept péchés capitaux ; ils sont figurés par sept dames en costume Henri III, montées sur des animaux divers et portant en croupe des démons.

Ces figures naïves, peintes au trait, étaient destinées à frapper les âmes simples des paysans et à leur inspirer la crainte de l'enfer. On rencontre les vices évoqués ainsi dans de nombreuses églises, en France.

Les voûtes de la nef sont aussi décorées; on y voit le christ triomphant avec la vierge, Saint Jean-Baptiste et les prophètes dans des médaillons. Sur la face Nord, on trouve l'enfer et le martyr de Saint Etienne ; au Sud, St Antoine, St Etienne et deux évêques. Sur le mur Ouest et sur le côté Nord, des scènes de la passion.

### L'église de Jézeau :

Cette église dont le magnifique retable à panneaux peints et à statues polychromes mérite à lui seul le déplacement, porte sur la voûte en bois, de belles fresques aux motifs variés : jugement dernier, martyres de St André et de St Sébastien, etc...

### Eglise d'Estarvielle :

Trois scènes décorent l'abside. L'œuvre est partiellement cachée par un retable baroque.



Fresques de Bourisp.

### Eglise de Garaison :

Comme à Mont, on retrouve la légende de Ste Catherine d'Alexandrie sur le mur Sud de la deuxième chapelle. Les voûtains sont aussi décorés. Ils portent des médaillons avec les évangélistes.

### Eglise de Gouaux :

L'église située au cimetière est décorée de fresques. Sur le côté Sud, on voit le christ cloué sur une croix par des bourreaux. Ceux-ci portent des hauts-de-chausses à crevés et la fraise à l'italienne. Les ébrasements des fenêtres sont aussi décorés. Le côté Nord, le dessus de l'autel et le plafond portent aussi des peintures.

On peut étendre aux Hautes-Pyrénées ce jugement émis par le docteur Sarramon pour les « Quatre Vallées » : En résumé l'influence artistique de la Renaissance dans nos vallées, surtout sensible dans l'architecture civile et les fresques religieuses, s'est trouvée limitée dans son existence par la relativité des ressources financières locales. La fleur chatoyante qui ailleurs provoqua une vraie révolution des goûts, des lettres et des arts, n'a été ici qu'une fleurette timide...

# GUERRES DE RELIGION

## La Réforme en Bigorre. Débuts des guerres de religion :

« C'est vers 1580 que la « Réforme » commença à être prêchée en Bigorre. Quelques barons, quelques prêtres et quelques gens du peuple embrassèrent les nouvelles opinions. Cependant la majorité des Bigourdans restera fidèle au Catholicisme.

Par l'Edit de 1567, Jeanne d'Albret garantit en Bigorre, le libre exercice des deux cultes, mais les sectes rivales devinrent bien vite intolérantes, d'autant que, sous prétexte de lutte contre les catholiques, un bandit de la Vallée d'Aure, Jean Guilhem, en profite pour piller les églises de Ger, Pintac, etc.. Assiégé et pris dans son quartier général de l'abbaye de l'Escaladieu, il périt du dernier supplice...

En 1568, le Parlement envoie, à Tarbes, pour y prévenir les désordres, Raymond de Cardeilhac, seigneur de Sarlabous. Mais en même temps, le baron Antoine de Lomagne marche contre les Huguenots de Béarn et les catholiques de Bigorre se réunissent à ... »(1).

## Ravages de la Bigorre en 1569 et en 1570 :

« Le Comte de Montgomerri, ayant rassemblé à Foix les troupes de Jeanne d'Albret, marche sur la Bigorre. A Trie, il brûle le couvent des Carmes et fait massacrer tous les religieux. Il traverse l'Adour à Montgaillard, se rend à Laloubère puis à Ibos et délivre les terres béarnaises prises par les catholiques...

Il revient en Bigorre, d'abord à Maubourguet, saccage Caixon, Vic, Pujo, Andrest, St Lézer. Les Tarbais évacuent leur ville que Montgomerri trouve déserte et sans défense. Il brûle les églises Ste Marie, St Jean, le couvent des Carmes et un grand nombre de maisons. Après trois semaines durant lesquelles il occupe et saccage entre autres, Lourdes, Bagnères, Ibos, Castelnau etc..., il quitte la Bigorre... » (1).

Tarbes sera à nouveau assiégée et pillée en janvier 1570 et en avril 1570 par « Monsieur de Montamat, lieutenant général en Béarn pour la reine de Navarre... ». La ville de Tarbes demeura pleine de corps morts, le nombre desquels fut environ 2000... Pour les ensevelir, hommes et femmes des prochains villages, comblèrent de corps morts les fossés et les puits et employèrent environ huit jours en ce funeste office... (2).

## Siège de Rabastens par le chef catholique Montluc (Juillet 1570)

« Quand les gens de Rabastens virent que nos gens allaient à l'assaut, ils mirent le feu dans la ville et coururent se jeter dans le château, hommes, femmes et enfants. Tout le jour, notre artillerie battit le visage de la tour qui, à la fin, fut ouverte. Le 23<sup>ème</sup> jour de juillet, un dimanche, environ les deux heures de l'après-midi, je me délibérai de donner l'assaut... J'avais fait porter des échelles et comme je me retournais l'arquebusade me

fut donnée par le visage, du coin d'une barricade. Je fus tout en sang. Tous voulurent reculer, mais je leur criai : « Je m'en vais me faire panser, vengez-moi, si vous m'aimez... »

... J'étais à mon logis quand mon lieutenant vint voir si j'étais mort et me dit : « Nous sommes dedans ». Je lui dis : « Je loue Dieu. Montrez-moi toute votre amitié en gardant qu'il n'en échappe un seul qui ne soit tué... » Les soldats en firent sauter cinquante ou soixante du haut de la tour. Il y avait tel prisonnier qui voulait donner 4000 écus, mais jamais homme ne voulut entendre à aucune rançon. La plupart des femmes furent tuées, lesquelles faisaient de grands maux avec les pierres... » (3).



Portrait d'après une peinture qui se trouve à Genève; la signature, d'après une lettre existant dans les archives de M. de Gestas, à Tarbes.

(Cliché Revue des Hautes-Pyrénées)

- 1)- D'après Davezac-Macaya.
- 2)- D'après G. Mauran.
- 3)- D'après Blaise de Montluc.

# LE RÈGNE D'HENRI IV

Complétez le tableau suivant :

## L'avènement d'Henri IV

1<sup>er</sup> août 1589 : Henri III est assassiné par..... Avant de mourir, il désigne pour successeur Henri de Navarre, descendant de St Louis.

1589 - 1593 : Henri IV lutte contre la Ligue dirigée par ....., remporte les victoires .....

25 juillet 1593 : Henri IV abjure....., est sacré à Chartres, entre à Paris le .....

## L'oeuvre de pacification et de redressement

Henri IV met fin à la guerre d'Espagne en signant le traité de .....(1598) et assure la paix religieuse par .....

Son ministre ..... redresse les finances et protège l'agriculture.

1610 : Henri IV est..... par.....

## LECTURES:

### La Bigorre et la famille d'Albret.

En 1493, Catherine de Phébus, héritière du Comté de Foix, reine de Navarre et de Bigorre (1), épouse Jean d'Albret. En 1517, leur fils Henri d'Albret leur succède et en 1527, il épouse Marguerite d'Angoulême, sœur de François 1<sup>er</sup>. De cette union, il ne subsista qu'une fille Jeanne d'Albret qui en 1548, épouse Antoine de Bourbon. L'année suivante, la reine Marguerite, à qui l'on doit « l'Heptaméron », recueil de contes qu'elle aurait conçus

à Cauterets, durant une cure, mourait au château d'Odos où elle vivait habituellement. C'est en 1553 que naquit à Pau le futur Henri IV. Il succéda, sur le trône de Navarre, à sa mère Jeanne d'Albret, en 1572, devenant ainsi Comte de Bigorre...

### L'assassinat d'Henri III

Bernard de Monsérié (2) était de garde à Saint-Cloud, devant le cabinet d'Henri III, lorsque Jacques Clément plonge son couteau dans le ventre du roi. Aux cris de son maître, le jeune Monsérié enfonce la porte ; il voit le fanatique jacobin à terre, les bras en croix. D'un furieux coup de pertuisane, il le cloue au sol...

D'après A Sarramon.

### La pacification en Bigorre.

La paix ayant été restaurée, la Bigorre qui venait de subir les ravages des Ligueurs, se relève rapidement. Les paysans se remettent à la culture et à l'élevage et beaucoup de gens qui avaient émigré en Espagne pour y louer leurs bras, retournent sur leurs terres.

D'après P. Arqué.

(1)- En récompense de ses services contre les Anglais, Jean de Foix obtint que le procès relatif à la possession de la Bigorre fût jugé. Un arrêt du Parlement confirmé par lettres patentes de Charles VII le 18 octobre 1425, le reconnut comme légitime héritier du Comté de Bigorre. (2)- Commune du canton de St Laurent de Neste.

### Arnaud d'Ossat, ambassadeur d'Henri IV

Arnaud d'Ossat, de parents peu fortunés, naquit en 1537, à Larroque-Magnoac. Enfant, il donna des signes d'une intelligence précoce et un châtelain des environs s'intéressa à lui et l'envoya à Paris. En 1568, il était avocat, devint secrétaire d'ambassade en 1579 se fit ordonner prêtre.

Il embrassa la cause d'Henri IV et s'employa à la réconciliation du roi de France avec le pape qui refusait l'absolution au nouveau roi. D'Ossat fit tant et si bien que le pape l'accorda enfin. Cette réconciliation porta un coup mortel à la Ligue : le duc de Guise et Mayenne firent leur soumission...

D'Ossat obtint encore d'importants succès diplomatiques. Pour le récompenser, Henri IV le nomma conseiller d'Etat et obtint du pape sa nomination de cardinal en 1599...

Le cardinal d'Ossat mourut en 1604...

D'après L. Caddau.

### La Bigorre réunie à la couronne royale. L'édit royal de 1607.

« Henry, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous, présents et à venir, salut...

touché de l'affection que nous devons à notre royaume et ... subordonnant notre bien particulier au bien public, savoir faisons que, de l'avis de notre conseil et assisté de plusieurs princes de notre sang et autres princes officiers de notre couronne, les duchés, comtés, vicomtés, baronnies et autres seigneuries de notre couronne dès lors de notre avènement à la couronne de France sont devenus de même nature que le reste de l'ancien domaine d'icelle... Car tel est notre bon plaisir... »

Par cet édit, la Bigorre, fief du nouveau roi de France, est réunie au domaine royal...

# LE RÈGNE DE LOUIS XIII

Complétez le tableau suivant

## I- Le pouvoir royal contesté. 1610-1624.

1610 : Louis XIII n'a que neuf ans. Sa mère .....  
régente et laisse gouverner .....  
16..... : Réunion des Etats généraux. ....  
1617 : Louis XIII fait assassiner Concini et le remplace par ...  
..... Les protestants s'arment,  
les seigneurs s'agitent et se révoltent.

1642 : mort de ..... 1643 : mort de .....

## II- L'affirmation de l'autorité royale. 1624-1642.

1624 : Louis XIII prend comme ministre .....

Ce dernier:

- lutte contre les protestants. L'Edit de .....  
de 1629 leur retire leurs places fortes et leurs droits politiques;
- soumet la noblesse : le duc de .....  
est décapité en 1632. Le gouvernement des provinces est  
confié à des .....
- engage en 1635, la guerre contre .....

## LECTURES: Les événements dans notre région.

### Troubles et famines sous la régence.

« .. La famine d'abord s'en mêla. On n'avait jamais si peu récolté dans le Midi qu'en 1613 et l'hiver suivant ne fit qu'aggraver la situation.

« On pensa perdre toute sorte de bestailh »

A la famine s'ajoute, en 1614, une menace d'épidémie

« Sur la fin du mois de mai commença à pulluler par tout le pays une certaine maladie et moureust en plusieurs personnes,, entre autres, Maître Arnaud Laporthé, archiprêtre... »

D'après A. Sarramon.

### Le pouvoir royal contesté.

Autour de Marie de Médicis, des intrigues opposèrent les clans tandis que les grands seigneurs cherchaient à conquérir leur indépendance.

Notre région semble-t-il aurait pu rester indifférente à ces intrigues. Il n'en fut rien... Dans le Béarn, deux grands s'affrontèrent, le duc de la Force et le comte de Grammont. La Gascogne entière se divisa en deux camps. En Bigorre, en Comminges et dans les Quatre-Vallées, la noblesse suivit Grammont. « Un sire de Sarracat poussa si loin la bagarre en sa faveur qu'il fut jeté en prison... »

### Les protestants reprennent les armes...

En 1627, le duc de Rohan, gouverneur protestant du Haut Languedoc, se prépare à envahir la Bigorre avec 500 cavaliers et 6 000 fantassins. Le Sénéchal du comté de Bigorre, le baron de Luc, organise la résistance. Bagnères fait réparer ses fortifications et « récurer ses fosses » ; Campan prend des mesures de défense et les Quatre-Vallées multiplient les postes de défense et de surveillance... Ces préparatifs détournent peut-être la guerre sur le Languedoc...

(1). La lutte reprendra en 1642; Perpignan et Salses capituleront en septembre 1642.

### Lutte contre les protestants.

En Bigorre, Philippe de Montaut, baron de Bénac, perd sa charge de gouverneur à cause de sa qualité de protestant. Désormais le rôle le plus important dans le pays appartient à Salvat d'Itharse, évêque de Tarbes et « agent résolu de la contre-réformation... »

### Les Intendants.

En 1634, le Sénéchal perdit même le privilège de présider le corps de la noblesse aux Etats de Bigorre et devint un simple commissaire du roi.

A mesure que la centralisation monarchique faisait de plus grands progrès, les pouvoirs des Etats de Bigorre ne cessaient de diminuer et passaient peu à peu, aux mains des Intendants et de leurs subdélégués....

D'après Lamouzèle.

### Guerre contre L'Espagne : les cadets bigourdans au siège de Salses, 1639.

Les Fors et Privilèges de Bigorre dispensaient les paysans du service militaire ; seule la noblesse y était astreinte.

Aussi, sur un ordre signé de Louis XIII, en présence de Richelieu, à St Germain en Laye, la noblesse bigourdane se réunit-elle à Tarbes, le 6 octobre 1639, « pour prendre tous ensemble, l'ordre qu'ils devaient tenir pour le service à Salses que Sa Majesté attendait d'eux... » Ils nommèrent pour chef, le baron de Bazillac. Le 13 octobre, une centaine de cadets de Bigorre, « sous le titre de Nobles Seigneurs » des terres dont ils étaient détenteurs, quittèrent la ville pour rejoindre l'armée royale de Condé qui assiégeait le fort de Salses, en Roussillon. Ils participèrent aux assauts opiniâtres qui se succédèrent durant 4 mois, sans succès puisque l'armée royale quitta la place en 1640. (1) Le siège de Salses avait été pour la plupart des cadets le baptême du feu et ils en éprouvèrent une certaine fierté, ce fait de guerre étant signalé comme l'un des plus remarquables...

- Complétez le tableau suivant:

## 1 LE POUVOIR ROYAL MENACÉ

1643 : La régente .....confie le pouvoir à ..... Le Parlement, puis les Grands déclenchent une guerre civile appelée.....(1648-1653). La lutte contre la Maison d'Autriche se termine par la victoire de la France :

1648 : Le traité.....donne

1659 : Le traité.....donne

## 2 LE TRIOMPHE DE L'ABSOLUTISME

1661 : Mort de..... Règne personnel de..... qui établit une monarchie de droit divin caractérisée par :

-l'absolutisme politique : le roi prend seul les décisions ;

-l'absolutisme économique : l'industrie développée par .....se développe ;

l'absolutisme religieux : en ..... l'Edit de Nantes est révoqué.

-l'absolutisme intellectuel et artistique : le roi encourage et protège les artistes et les écrivains dont le renom sert sa gloire. Les principaux sont : .....

## 3) LA FRANCE PRÉPONDERANTE EN EUROPE.

Grâce à..... qui rétablit la discipline et améliore le recrutement, à .....inventeur d'un système de fortifications, le roi a une armée puissante et jusqu'en 1688, la France est victorieuse :

1667 : guerre de ..... 1668 : paix de .....

1672 : guerre de ..... 1678 : paix de .....

## 4) LA FRANCE EN DIFFICULTÉ: 1685-1715.

1689 : guerre de ..... 1697 : paix de .....

1702 : guerre de la ..... 1713 : .....

1714 : ..... 1715 : mort de Louis XIV, la fin du règne est marquée par une grande misère.

## LECTURES

### La Fronde dans notre région.

Durant la Fronde, de nombreuses troupes, rebelles ou royales, vinrent séjourner dans le pays. En 1649, par exemple, 5 compagnies du duc d'Anjou vinrent « défendre les intérêts de la royauté en Rivière-Basse »; deux furent cantonnées à Castelnau, deux à Maubourguet, une à Ladevèze. Les gens de Sombrun « se trouvant n'avoir de quoy payer la dicte subsistance desdicts gens de guerre » décident qu'il seroit fait emprunt des sommes qu'ils pourroient trouver ez aucunes mains pour pouvoir subvenir audict payement... On trouve de nombreuses traces de semblables emprunts durant cette période...

Une lettre de Louis XIV, datée du 21 janvier 1632 et adressée aux syndics et juges des Quatre-Vallées, est un témoignage de satisfaction de « l'affection que vous avez fait paraître pour notre service après la vigoureuse résistance que vous avez fait contre les troupes levées par les rebelles...

## Epidémies

Dès janvier 1653, la peste qui ravageait le Midi de la France fait son apparition dans notre région. Tout le Val d'Azun est atteint : 1300 morts à Arrens, 750 à Marsous, 430 à Aucun, 400 à Argelès... Le mal gagne toute la Bigorre. A la Séoube, il n'y aura qu'un seul survivant. Dans les Quatre-Vallées, elle débute à Ilhet et Sarrancolin puis remonte toute la vallée. Les cimetières sont trop petits, on enfouit les cadavres dans les champs ou à côté des maisons. Les « corbeaux », hommes qui portent les cadavres, reçoivent partout des avances de salaires... A Tarbes, les hôpitaux sont débordés... Les pestiférés sont parqués aux huttes de l'Adoureau...

## La guerre contre l'Espagne

La guerre succède à l'épidémie enfin vaincue. « Notre pays n'éprouva pas le contact immédiat de l'ennemi, mais la nécessité de couvrir les frontières amena des déplacements et des séjours de troupes sur son territoire. Ce logement des soldats, connu sous le nom d'étapes, était odieux aux populations... En 1654, l'armée du maréchal d'Hocquincourt était dans la plaine de Bigorre. Le Lavedan refusa de participer à la défense. Une

compagnie marcha vers la montagne. Le tocsin sonnait dans toutes les vallées et les hommes se portèrent à la rencontre des soldats. L'accrochage eut lieu à Geu. Les gens de guerre perdirent 15 cavaliers et 40 chevaux... »

Enfin en 1659, fut signé le traité des Pyrénées. La frontière entre la France et l'Espagne fut délimitée. En Bigorre, elle suit fidèlement la ligne de partage des eaux.

## Relèvement de la marine par Colbert.

L'utilisation des forêts pyrénéennes est indispensable pour la fourniture des rames et des mâts. Un apport considérable de travail et de revenus afflue dans le pays. En Vallée d'Aure, des milliers de sapins sont descendus chaque année vers la Neste. Les fûts sont amassés en petits radeaux et solidement encordés, 2 à 5 hommes munis de gaffes dirigent le train. Les ports se succèdent : St Lary, Guchen, Grézian, Arreau... Labarthe passé, le halage devenait nécessaire... Montréjeau était la grande halte ; là, les radeaux étaient grossis et refaits, et puis en route vers Port-Garaud, à Toulouse, destination définitive...

D'après A. Sarramon

## Réglementation des industries.

Le contrôle administratif est très vigilant. Il y avait pour les Quatre-Vallées un officier aulneur et marqueur des draps de laine. Toutes pièces de tissu, sauf celles à usage familial, devaient porter, attachée à l'une et à l'autre des extrémités, une boule ou plaque de plomb ayant sur une face, l'image d'une fleur de lys et le nom du village... De plus, un Inspecteur officiait à St Gaudens pour le Nebouzan et les Quatre-Vallées...

## Révolte contre la gabelle.

Lorsque Colbert voulut imposer la gabelle, la Bigorre se révolta et prit le parti d'Audijos, un gentilhomme de Chalosse qui s'opposa par la force et la violence, aux intendants et aux fermiers de la gabelle. Pendant 15 ans, soulevant les Landes, la Bigorre, l'Armagnac, le Béarn et la Navarre, il tint en échec le gouvernement de Louis XIV. Traqué par des régiments, déclaré hors la loi, la tête mise à prix, il ne fut jamais arrêté; il était soutenu par le peuple tout entier dont il défendait les intérêts... La Bigorre obtint la promesse d'exemption de cet impôt si impopulaire...

## Les guerres de Louis XIV.

Les guerres incessantes de Louis XIV ont deux conséquences inévitables : pour maintenir les effectifs dans l'armée, il faut des levées d'hommes ; pour entretenir ces hommes, il faut des levées d'impôts. De nombreux témoignages écrits illustrent cela ; en voici quelques-uns :

-1677: L'Intendant ordonne que le pays d'Aure paye 30 000 livres pour l'entretien des gens de guerre dans la généralité de Montauban...

- 1680: Imposition de 6 livres par feu pour le paiement de la subsistance des troupes...

- 1681: Lettre de Colbert refusant de décharger le pays de la subsistance des troupes...

- 1682: Ordonnance du Gouverneur de Guyenne pour la levée des milices...

-1688: une ordonnance prescrit le recrutement d'une milice royale...

-De nombreux bigourdans s'illustrèrent au cours de ces guerres. En 1684, fut formé le régiment de Bigorre qui, en particulier participa à la conquête de Nice et de la Savoie en 1691, aux campagnes d'Italie en 1700, d'Espagne en 1705, des Flandres en 1710...

## Des marbres pour Versailles.

L'exploitation de ces marbres connut un grand essor sous Louis XIV. Les carrières de Payolle et de Sarrancolin furent les premières exploitées sur un ordre de Louvois. Leurs marbres furent acheminés vers Versailles où Mansart les utilisa dans la décoration du palais. Le transport des marbres de Payolle par l'Escaladieu était onéreux. Pierre de Lassus fit aménager un chemin qui partant de l'Espiadet menait à Sarrancolin par le col de Beyrède. Les blocs étaient montés par chariots jusqu'au col puis descendus par traîneaux. Ensuite des radeaux sur la Neste les menaient à Montréjeau ; de là, les blocs gagnaient Toulouse, puis Bordeaux par la Garonne, Rouen par voie de mer et enfin Paris par la Seine...

## Le château de Séméac.

« C'est la chose la plus belle et la plus charmante qu'il y ait dans les deux provinces de Languedoc et de Guyenne... De quelque côté que vous jetez la vue, vous trouvez toujours un grand et beau jardin, avec canaux, bassins et jets d'eaux... Au bout du château, sont les bois, les promenades, les allées dont la principale contient une demi lieue qui est entrecoupée de petits et grands canaux à l'un desquels il y a une belle cascade, et parquée de cinq grands bassins et de petits rochers dans le bois sous lesquels il y a divers jets d'eaux... Derrière la maison joignant l'orangerie, il y a deux ou trois grottes... La plaine fournit le gibier et tous les canaux, du poisson. Il y a même un lieu pour la nourriture des tortues... Le maître donne à ses invités le divertissement d'une musique domestique de timbales, de tambours, fifres, trompettes et violons... » (1)

D'après Froidour. 1685

## Misère à la fin du règne.

La guerre de la Succession d'Espagne se traduira une fois de plus, pour notre région, par des levées supplémentaires de recrues, des impositions nouvelles, des passages et des séjours de troupes...

Les compagnies bourgeoises, créées par Louvois, s'échelonnent au plus près des crêtes pour surveiller les passages. De temps en temps, des incursions espagnoles sont à noter. En 1708, 800 hommes dévastent Gèdre, tandis que 500 essaient de s'emparer d'Aragnoet; ils sont repoussés.

rigoureux, disette, hausse des prix...

Il y a eu disette si grande dans la vallée d'Aure que le monde ne trouvait pas d'argent, à peine le blé et si cher qu'il s'est vendu à trois livres le coupeau; il a fait un hyver si grand que les blés se sont perdus pour tout le monde ».

Aussi est-ce avec un grand soulagement que la Bigorre apprend la Paix d'Utrecht...

(1)-Le château fut complètement détruit pendant la Révolution.

# FIN DE L'ANCIEN RÉGIME

Complétez le tableau suivant:

## 1-LE REGNE DE LOUIS XV.

• La régence du Duc.....(1715 -1723) est surtout marquée par le désastre financier de.....

• De 1726 à 1743, le cardinal ..... se consacre au développement économique du pays, et obtient que le duché de Lorraine revienne à la France.

• Le règne personnel de Louis XV

(17.... - 17.....) est caractérisé par :

- de graves soucis financiers ;

-des guerres longues et coûteuses: la guerre de.....

..... (1740-1748) ; au traité de .....,

Louis XV abandonne toutes ses conquêtes. La guerre.....

(1756-1763) ; au désastreux traité de Paris 17..... , la France perd la plupart de ses colonies. A sa mort, Louis XV a perdu toute sa popularité.

## 2 - LE REGNE DE LOUIS XVI.

A son avènement, Louis XVI fait appel à des ministres

compétents, en particulier,..... qui établit la libre circulation des grains (1774 ), supprime les corporations et la corvée royale ( 1776 ) qu' il tente de remplacer par la subvention territoriale payable par tous les propriétaires.

..... est renvoyé et remplacé par.....

La pression des privilégiés l'empêche, ainsi que ses successeurs,

de mettre en œuvre toute réforme. Le ....., le roi se résigne à convoquer les Etats généraux.

## 3- LE MOUVEMENT DES IDEES AU XVIII ème S

Les travaux des savants tels que .....

Les philosophes ..... critiquent l'absolutisme et posent le principe de l'égalité devant la loi.

L'art cherche à satisfaire les goûts d'un public plus large et l'Europe se met à l'école des artistes français :

## LECTURES

### Le système de Law

L'inquiétude semble régner dans notre région, si tout au moins on s'en rapporte à ce témoignage d'un tisserand de Guichen qui a noté sur son livre de raison : « Ce fut un haussement de toutes sortes de denrées... Les écus dont la valeur était de 3 livres montèrent jusqu'à 15 livres. L'on ne pouvait faire aucun achat au-dessus de 100 livres et il fallait aller au bureau de Vielle Aure porter l'argent ; l'on vous donnait des billets de 20, 30, 40 livres et tout l'or et l'argent allaient dans son coffre... A servir de mémoire aux suivants. »

D'après A. Sarramon

### Misère et disettes

Des 33 années du règne de Louis XV, 11 furent entachées de misère. C'est 1774 qui fut sans doute la plus grave. En peu de temps, du Pays Basque à la Bigorre, une « infection se répandit sur le bétail ». De septembre à octobre, 4500 bovins périrent en Vallée d'Aure. « On vit des familles entières attelées aux charrues pour pouvoir semer... » Les secours ne manquèrent pas et le gouvernement le premier, mit de grosses subventions à la disposition de l'Intendant pour indemniser les sinistrés...

### Progrès économiques

Le règne de Louis XV est cependant marqué par des progrès économiques. De 1751 à 1767, l'Intendant Maigret d'Etigny fit bénéficier ses administrés de son activité bienfaisante. L'industrie étant assez peu développée, il s'intéressa aux papeteries de Tarbes, aux lainages de Bagnères et de la vallée de Barèges. Pour faciliter le commerce, il créa de nouvelles routes au tracé aussi rectiligne que possible : Arreau à Luchon, Pierrefitte à Cauterets, Tarbes à Maubourguet, Tarbes à Trie... Il s'occupa des stations thermales et en particulier de Cauterets où il créa la route de Pierrefitte à la Raillère... C'est vers 1740 que le maïs fut expérimenté ; il avait mis 2 siècles pour arriver de Bayonne dans nos vallées mais ses progrès sont alors très rapides. Par contre la pomme de terre, malgré la propagande et l'adhésion de Versailles ne progresse que très lentement..

### Le mécontentement grandit

Malgré ces progrès économiques, le mécontentement ne cesse de grandir : montée en flèche des impositions, intransigeance et abus de pouvoirs des officiers royaux. La confusion la plus grande règne dans les institutions, mélange de survivances féodales et de créations monarchiques contradictoires. Les divisions politiques, administratives, judiciaires s'enchevêtraient et entravaient le bon déroulement des affaires publiques aussi bien que privées. Un besoin de justice et d'égalité se développe, peu à peu dans tout le pays...

## La complexité administrative

### Les divisions politiques

Les pays qui ont formé les Hautes Pyrénées étaient politiquement divisés en Pays d'Etat et Pays d'Election.

Les Pays d'Etat avaient le droit de faire répartir et lever les impositions à condition d'en remettre la plus grande partie au roi. En réalité, ils discutaient le plus possible le chiffre qui leur était demandé.

Coloriez, en jaune, sur la carte ci-contre, les Pays d'Etat. Quels étaient-ils?

.....

Dans les Pays d'Election, les impôts étaient répartis et levés par des officiers appelés « élus » et nommés par les 3 ordres de l'Etat pour aider le délégué royal. Institués par les Etats généraux de 1356, ils étaient devenus, en fait, de véritables fonctionnaires royaux.

Coloriez en vert, sur la carte ci-contre, les Pays d'Election. Quels étaient-ils?

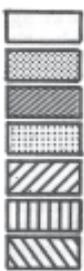
.....

.....

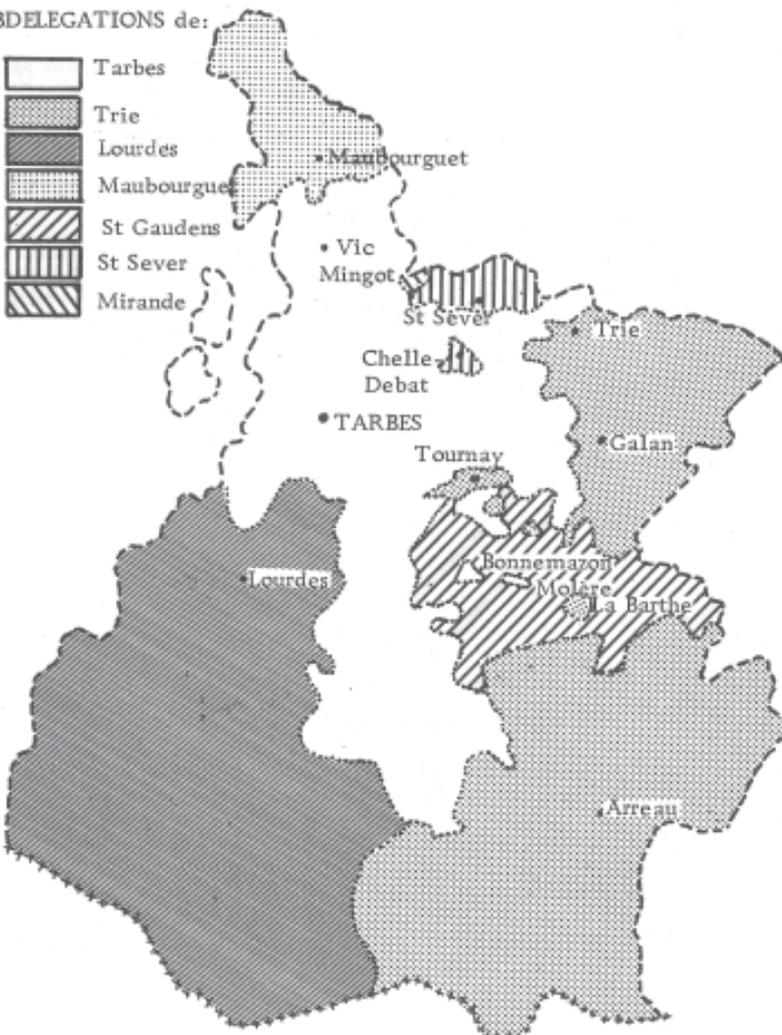
.....



SUBDELEGATIONS de:



Tarbes  
Trie  
Lourdes  
Maubourguet  
St Gaudens  
St Sever  
Mirande



### Les divisions administratives

Tous les pays qui ont formé le département des Hautes-Pyrénées faisaient partie de la Généralité d'Auch.

A la tête de chaque généralité, il y avait un Intendant, véritable dépositaire de l'autorité royale dans les provinces.

Les Intendants réglaient à leur volonté la répartition des impôts, dirigeaient la justice, recrutaient la milice, réglaient le commerce et les affaires religieuses, etc... Pour les aider dans leurs tâches multiples, ils avaient des agents personnels, les Subdélégués.

Coloriez, sur la carte ci-contre, en utilisant des teintes différentes, les subdélégations. Enumérez ces subdélégations :

- 1 .....
- 2 .....
- 3 .....
- 4 .....
- 5 .....
- 6 .....
- 7 .....

## La justice



L'organisation judiciaire était fort complexe. La juridiction souveraine, au civil comme au criminel, était le Parlement. Notre région dépendait de celui de Toulouse, le plus important de France après celui de Paris.

La région dépendant d'un Parlement était divisée en **Sénéchaussées**. Le sénéchal présidait les Etats généraux. Son tribunal jugeait les « cas royaux » tels que rébellion, lèse-majesté...

Coloriez, avec des teintes différentes, les sénéchaussées dont dépendaient les divers pays qui ont formé notre département actuel.

Les sénéchaussées servaient de juridiction d'appel pour tous les tribunaux ou judicatures d'ordre inférieur et qui étaient fort variés.

- **judicatures royales** dans les localités importantes : Maubourguet, Bagnères, Rabastens, Vic, Goudon, Galan, Trie, etc...

- **Hautes justices seigneuriales** : Marquisat de Franclieu et Baronnie d'Auriébat en Rivière-Basse Baronnie d'Antin et Marquisat d'Ossun en Bigorre, Marquisat de Montespan en Rivière Verdun, etc...

- **Justices municipales** et **justices laïques** dans de nombreuses communes, survivances de la féodalité, et comportant plusieurs degrés.

**Justices ecclésiastiques** : Les Chevaliers de St Jean de Jérusalem dont le siège était à Bordères, et l'Abbaye de l'Escaladieu.

Le Sénéchal d'Auch ne comprenait pas pourquoi les « Quatre-Vallées » formaient une sénéchaussée et les « Quatre-Vallées » prétendaient qu'elles avaient été annexées par surprise au Sénéchal d'Auch.

Les Eaux et Forêts avaient une juridiction particulière. Exploitation des forêts, différends intéressant bois, landes, marais, chasse et pêche étaient jugés par cette administration. Deux maîtrises se partageaient le territoire actuel de notre département :

.....

.....

Les pays éloignés d'un siège de maîtrise avaient un Gruyer. Notre département en comptait deux :

.....

.....

Les appels étaient relevés devant le siège de « La Table de marbre » de Toulouse.



# FORMATION DU DÉPARTEMENT

Enfin, pour certains cas, sacrilèges, séditions, fabrication de fausse monnaie, etc. les pays de la généralité d'Auch relevaient de la prévôté de Tarbes qui, elle-même, dépendait de la prévôté générale des maréchaussées de Navarre, Béarn et généralité d'Auch.

## Convocation des Etats Généraux

Elle fut la bienvenue, la lettre annonçant la convocation des Etats généraux. Le Roi allait enfin connaître les souffrances de son peuple.

« On chercherait en vain dans les annales du monde ; il serait impossible d'y découvrir une époque aussi mémorable que celle où la monarchie se trouve aujourd'hui. Quel spectacle pompeux et imposant n'offre-t-elle pas à nos yeux ? Un monarque juste et bienfaisant, une grande nation éclairée s'occupant d'établir la félicité publique sur la base de la justice... Le Roi assemble les notables du royaume et leur demande des conseils... »

Cahier de doléances de Vic Bigorre.

## Elections et cahiers de doléances.

Le 18 mars 1789, le comte d'Angos, sénéchal de Bigorre, rendait une ordonnance priant chaque communauté de rédiger son cahier de doléances et de désigner des députés qui siègeraient à Tarbes le 1er avril.

Dès la veille du 1er avril, « les députés avaient afflué dans la ville de Tarbes : notables au brillant costume et l'épée au côté ; bourgeois, vêtus avec élégance et simplicité ; pauvres curés de campagne aux soutanes modestes ; petits paysans endimanchés, portant l'habit moderne de la plaine, ou le vêtement de bure des montagnards... Pour maintenir le bon ordre dans la ville, la municipalité avait mis sur pied la garde civique à l'uniforme couleur rose avec revers d'étoffe verte »... L'assemblée eut lieu à l'église St Jean : 175 membres du clergé, porteurs de 143 procurations, 60 nobles chargés de 23 procurations et 540 membres du tiers état... Puis les trois ordres se séparèrent pour rédiger séparément leurs cahiers et élire leurs députés...

Le clergé, après de nombreuses et orageuses séances, approuva son Cahier le 21 avril et le lendemain, l'abbé Rivière, curé de Vic, fut élu par 159 voix sur 296 votants.

Dans une salle du couvent des Cordeliers, la noblesse approuva son Cahier dès le 8 avril et le même jour, le baron de Gonnès fut élu député de la noblesse...

Les députés du Tiers-état, réunis en l'église St Jean, approuvèrent le 8 avril, le « Cahier des doléances générales du pays et comté de Bigorre », résumé fidèle des cahiers particuliers de chaque commune. Le 25 avril, au troisième tour de scrutin, Bertrand Barère de Vieuzac et Dupont de Luz, furent proclamés députés du Tiers-état de Bigorre à l'assemblée générale des Etats généraux...

D'après L. Schmitt.

Les députés quittèrent Tarbes dans la même voiture; aucun d'eux ne supposait les événements qui allaient suivre.

Rappelez ces événements:

5 mai 1789 : .....

20 juin 1789 : .....

.....

9 juillet 1789 : .....

14 juillet 1789 : .....

Nuit du 4 août : .....

5 et 6 octobre : .....

.....

## Formation du département

« En 1790, l'Assemblée Constituante divisa la France en départements. » Peu de phrases ont un contenu aussi riche et peu de mesures ont eu des conséquences aussi importantes et aussi durables. Il s'agissait de la reconstruction administrative du pays, de « l'acte de naissance d'une France nouvelle »... Les difficultés furent grandes et les travaux marqués par de violentes discussions.

Pour notre région, il en fut de même. La Bigorre avait à peine 144 lieues carrées au lieu des 380 prévues comme superficie moyenne de chaque département. Les députés du Béarn demandaient la réunion de la Bigorre à leur département. Bertrand Barère et Dupont entamèrent de longues et laborieuses négociations avec les représentants d'Auch et de Lectoure qui ne voulaient rien céder, avec ceux du Nebouzan, du Béarn, des Quatre-Vallées... Enfin le 15 janvier 1790, paraissait un décret de l'Assemblée nationale :

« La Bigorre et les Quatre-Vallées formeront un département dont l'assemblée se tiendra à Tarbes ». Si l'on avait appliqué ce décret, les Hautes-Pyrénées auraient eu un territoire de forme bizarre et comprenant 8 enclaves. L'assemblée du département intervint. Les 16 et 26 février paraissaient les décrets définitifs qui, en rattachant à la Bigorre des parties de l'Armagnac, du Nebouzan, du Comminges, du Rivière Verdun et de l'Astarac, constituèrent un territoire assez homogène.

## Les nouvelles divisions administratives.

Le département était divisé en 5 districts :

Le district de Vic qui comprenait 4 cantons : Vic, Rabastens, Maubourguet et Castelnau-Rivière-Basse.

Le district de Bagnères qui comprenait 4 cantons : Bagnères, Bourg, Lannemezan et Campan.

Le district d'Argelès qui comprenait 8 cantons : Argelès, Azun, St Savin, Luz, Davantaygue, Castelloubon et Batsurguère, Lourdes et St Pé.

Le district de la Neste qui comprenait 9 cantons : Labarthe, Nestier, Castelnau-Magnoac, Barousse, Sarancolin, Arreau, Vielle, Bordères, Monléon-Magnoac.

Le district de Tarbes qui comprenait 8 cantons : Tarbes, Tournay, Galan, Trie, St Sever-de-Rustan, Ossun, Ibos, Bernac-Debat et Aubarède.

De la vieille organisation, il ne restait rien, une nouvelle histoire commençait...





G. TAILLANDIER

BARÈRE  
D'après RAFFET

